

Point **COMM UNE!**

Point DOSSIER!

**Les communes
contribuent aussi
à la promotion
du terroir vaudois**

pp. 19-31



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

Communes: l'essentiel en
matière de contraventions _____ p. 14

Point DOSSIER TERROIR!

Zoom sur... _____ p. 10

La Semaine du Goût
à Montreux _____ p. 11

L'œnotourisme, une valeur
ajoutée pour la promotion
des communes _____ p. 14

Arrêt sur invité:
Patrick Simonin _____ p. 18

Trois recettes gourmandes
des Paysannes vaudoises _____ p. 20

Point COMMUNES!

Ouvrir des salles de sport
pour tous les enfants _____ p. 22

Formations du CEP:
une offre 2020 actualisée
et un partenariat avec l'UCV _____ p. 24

Coup de balai: une journée
cantonale pour le ramassage
des déchets _____ p. 26

Le système de milice
a besoin d'un large débat
sur ses réformes _____ p. 28

Esthétique et règles
qualitatives en droit de
l'aménagement du territoire
et des constructions _____ p. 29

Point ASSOCIATIONS!

Charte des droits
de l'administration _____ p. 32

AVSM! 69^e AG dans la chaleur
du Nord vaudois _____ p. 34

Journée technique
de l'AVIATCO _____ p. 37

Point HÉRALDIQUE! _____ p. 39

Point AGENDA! _____ p. 40

Retrouvez les articles du *Point CommUNE!*
en format numérique sur l'application UCV



ÉDITO! Terroir, traditions, communes: un trio gagnant

Le terroir vit et se vit intensément dans notre canton: gastronomie, vin et autres produits de la terre mais aussi traditions festives. Le fédéralisme et le fonctionnement démocratique également, et spécifiquement les communes et leur action politique de proximité, en font partie et sont le thème de ce numéro.



Claudine Wyssa
Présidente de l'Union
des Communes Vaudoises
Syndique de Bussigny

En 2019, deux événements auront marqué le Pays de Vaud, d'une part la Fête des Vignerons, réelle expression d'un attachement de toute une population à ses traditions, et d'autre part les élections fédérales qui ont illustré le changement important dans la perception des problématiques environnementales par le peuple vaudois. Ces deux événements qui à première vue n'ont rien à voir entre eux relèvent pourtant d'une même notion connue de nous tous, le terroir.

Le terroir est aujourd'hui très en vogue. En effet, par des traditions bien implantées dans notre canton, traditions suivies par un nombreux public, comme lors de la Fête des Vignerons, mais surtout vécues par des gens engagés, convaincus et ne comptant pas leur temps, le terroir vit intensément. Cortèges, fêtes, réunions, gastronomie, tout est l'occasion de célébrer ce qui est bien «de chez nous». Par ailleurs, les produits du terroir connaissent un regain de popularité en partie lié à la mouvance du développement durable.

De plus en plus nombreux sont ceux qui préfèrent un produit local, cultivé ou fabriqué ici et dont on connaît le producteur. En font partie bien sûr, entre autres, le chasselas, le vacherin, le taillé aux greubons, les filets de perche (du lac!), les bricelets, etc. Au-delà des produits culinaires se trouvent les traditions, paysages ou savoir-faire, qui sont aussi une forme de terroir, par exemple: les vignes du Lavaux, les découpages de Château-d'Ex ou la Journée des communes vaudoises!

Mais en font également partie nos institutions, notre mode de fonctionnement politique très caractéristique en Suisse et notamment le fédéralisme qui donne aux communes la priorité de l'action politique. Associer terroir et institutions est peut-être un peu osé, mais me semble correspondre parfaitement à ce que nous vivons dans nos rôles de responsables politiques locaux. Tout comme les produits du terroir, la vie communale et l'attachement des habitants à leur commune sont très forts. Et c'est tout particulièrement le cas dans notre canton.

Cette institution, la commune, tout comme le terroir, mérite qu'elle soit aujourd'hui mise à l'honneur dans ce numéro. Bonne lecture! ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch

Comité de rédaction

Pierre-Alain Borloz (AVSM) ■ Eugène Chollet (SOPV)
■ Gianni Saitta (UCV) ■ Laurent Lanz (aVDaas) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Chloé Wiss (UCV)

Contacteur la rédaction

Chloé Wiss (UCV) - Chargée de communication et du
Point CommUNE! ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■
1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ chloe.wiss@ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9
■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21
■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■
Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel



RÉSERVEZ LA DATE !

La Journée des communes vaudoises et l'assemblée générale de l'UCV auront lieu à Payerne le **13 juin 2020**.

FORMATION SUR LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL

Le pilotage communal est une tâche complexe qui nécessite de nombreuses connaissances dans des domaines très variés: gestion financière, législation, institutions publiques, politiques publiques, etc. Cette formation donnée par l'UCV propose d'aborder les éléments principaux de la gestion communale de manière pragmatique, afin de mieux comprendre et appréhender le pilotage d'une commune. Cette formation s'adresse en particulier aux élus des communes, mais également aux employés de l'administration communale. Le **2 avril** et le **7 mai 2020** à Jongny.

Plus d'infos sur ucv.ch/formations.



© Sarah Vez

PARTENARIAT ENTRE LE CEP ET L'UCV

L'UCV et le CEP (Centre d'éducation permanente) ont conclu un partenariat permettant aux élus et employés des communes membres de l'UCV de bénéficier d'un tarif réduit (**environ 15%**) sur les cours du catalogue de formation du CEP. Le CEP est une fondation à but non lucratif, dédiée à la formation continue principalement pour les organisations publiques et parapubliques. Les formations du CEP complètent celles proposées par le centre de formation de l'UCV. Grâce à ce partenariat, vous avez accès à toujours plus de formations continues!

Plus d'infos sur www.cep.vd.ch



CONSULTATION

EN COURS

Les communes étant des acteurs clés en ce qui concerne la protection du patrimoine culturel immobilier, elles sont particulièrement concernées par cette nouvelle législation pour protéger le patrimoine bâti et archéologique du canton et adapter la loi sur la profession d'architecte.

Cette consultation englobe plusieurs points:

- le changement de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) qui devient la loi sur la protection de la nature et des sites (LPNS);
- l'adaptation de la loi sur la profession d'architecte (LPrA);
- la création d'une nouvelle base légale, la nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPPCI);
- un projet de décret pour l'approvisionnement du fonds cantonal des monuments historiques de 8 mio supplémentaires afin de mieux contribuer aux frais de fouilles archéologiques et de chantiers patrimoniaux à la charge des propriétaires fonciers privés et des communes.

Merci d'adresser vos remarques au service juridique de l'UCV juristes@ucv.ch d'ici au **6 janvier 2020**.

Plus d'infos et toute la documentation utile sur www.ucv.ch/consultations



La pétillante Tamara Giczi a rejoint l'équipe du Secrétariat général en qualité d'**assistante exécutive**.

Tamara est pleine de ressources pour organiser la gestion du secrétariat de l'UCV et coordonner le bon déroulement des formations en finances et gestion communales. Si vous la rencontrez à la réception de l'UCV, elle vous transmettra son enthousiasme, autrement, vous aurez peut-être l'occasion de la croiser à des cours de cuisine japonaise qu'elle affectionne particulièrement!

**BIENVENUE
TAMARA!**



1686

C'est le nombre de personnes qui ont téléchargé notre application mobile UCV App! Toutes les actualités de l'UCV se trouvent sur notre site internet, sur l'**UCV App** et dans notre lettre d'information électronique UCV-Info.

LE CHIFFRE

PRESTATIONS DE L'UCV OFFERTES AUX COMMUNES MEMBRES

En plus du travail des élus au sein des organes de l'UCV (Comité, Conseil, Groupes des Villes, Groupe Bourgs et Villages), l'UCV offre aux communes membres un **service juridique** et des conseils en stratégie et gestion financières publiques.

Mmes Ana Azevedo et Isabelle del Rizzo, toutes les deux juristes, répondent aux questions juridiques des communes dans de nombreux domaines, notamment aménagement du territoire, droit du travail, routes, accueil de jour, contraventions, etc.

M. Gianni Saitta, secrétaire général, et Mme Lucie Von der Mühl, assistante en gestion financière publique, prodiguent des **conseils en stratégie et gestion financières publiques**, par exemple en réalisant des analyses financières, accompagnement stratégique et financier dans le cas de fusions de communes ou et le développement de collaborations intercommunales, etc.

Plus d'infos sur www.ucv.ch



Communes: l'essentiel en matière de contraventions

Au sens de la loi sur les contraventions du 19 mai 2009 (LContr), constitue une contravention toute infraction passible de l'amende¹. Les communes sont responsables d'instruire et juger les contraventions qui relèvent de leur compétence. Aperçu des situations les plus fréquentes dans ce domaine.



Ana Azevedo
Juriste et adjointe à l'UCV

Quel est le champ de compétence des communes en matière de contraventions?

La Municipalité est l'autorité compétente en matière de contraventions². Elle peut déléguer ses pouvoirs à un ou trois conseillers municipaux ou, si la population dépasse 10'000 habitants, à un fonctionnaire spécialisé ou à un fonctionnaire supérieur de police.

«La **Municipalité** est l'**autorité compétente** en matière de **contraventions**.»

Selon la taille de la commune, la répression des contraventions aux règles de police (par exemple le règlement général de police, sur la gestion des déchets, etc.) et des contraventions placées par la législation cantonale dans la compétence des communes (circulation routière, amendes d'ordre, mise à ban, code rural et foncier, contrôle des habitants, etc.)³ peut engendrer un volume de travail important. C'est pourquoi, au sein des grandes communes, une commission de police se voit généralement déléguer les compétences en matière de répression des contraventions.

Il sied de relever que l'autorité municipale doit prêter une attention particulière à toute infraction passible de l'amende commise par une personne mineure: la portée et le montant de l'amende se distinguent des peines appliquées aux personnes majeures⁴.

Contravention à une mise à ban, comment procéder?

Le titulaire d'un droit réel sur une propriété privée peut exiger du tribunal qu'il interdise tout trouble de la possession. Pour ce faire, la justice de paix est compétente pour prononcer une mise à ban sur requête du propriétaire de l'emplacement visé par la mesure. La mise à ban, une fois prononcée, est apposée de façon visible audit emplacement. Il revient ensuite à l'autorité municipale de réprimer la violation à une interdiction publique par le biais d'une contravention⁵.

A ce titre, la Municipalité devra traiter les dénonciations d'une violation à une mise à ban en se fondant sur la LContr. En effet, sur la base de la dénonciation de l'ayant droit, l'autorité municipale sera tenue d'instruire d'office les faits. La dénonciation devra contenir l'identité de l'auteur de l'infraction (nom, prénom, date de naissance), son adresse, la date, l'heure (approximative), les circonstances et le lieu de l'infraction. Le montant de l'amende peut atteindre jusqu'à CHF 2000.-⁶. Ce montant déroge aux peines maximales prévues dans la LContr.

La commune est-elle habilitée à percevoir des frais de dossier lorsqu'elle rend une ordonnance pénale?

Oui⁷, la Municipalité est habilitée à percevoir des émoluments à hauteur de CHF 50.- par page des procès-verbaux des

«Pour une **ordonnance** pénale rendue **sans audition**, un **émolument** forfaitaire de CHF 50.- à CHF 100.- peut être perçu.»

opérations, des décisions et des auditions, y compris les auditions de police pour l'autorité compétente en matière de contraventions. Pour une ordonnance pénale rendue sans audition, un émolument forfaitaire de CHF 50.- à CHF 100.- francs peut en outre être perçu.

Forme et délais de l'opposition, de quoi faut-il tenir compte?

Le prévenu, et toutes autres personnes concernées, peuvent former opposition contre l'ordonnance pénale devant l'autorité communale compétente, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de l'ordonnance pénale. L'opposition doit être motivée, à l'exception de celle du prévenu⁸. A noter que lorsque la personne condamnée est mineure, le droit d'opposition appartient à elle-même, à son représentant légal ou au détenteur de l'autorité domestique⁹.

Le cadre légal requiert que la notification de l'ordonnance pénale se fasse par lettre signature ou par tout autre mode de communication impliquant un accusé de réception, notamment par l'entremise de la police¹⁰. Toutefois, l'autorité municipale peut opter pour une notification des ordonnances sous pli simple. Elle devra alors faire preuve de souplesse dans le calcul du délai d'opposition de 10 jours et admettre la recevabilité de l'opposition, à moins que le délai ne soit très manifestement dépassé¹¹. Cette méthode est adoptée par les grandes communes qui connaissent un afflux conséquent d'envoi d'ordonnances pénales, ce qui évite, par ce biais, des frais d'envoi supplémentaires inutiles.

L'opposition doit être écrite, obligatoirement signée et datée pour être recevable¹². Par ailleurs, le délai d'opposition de 10 jours se compte dès le

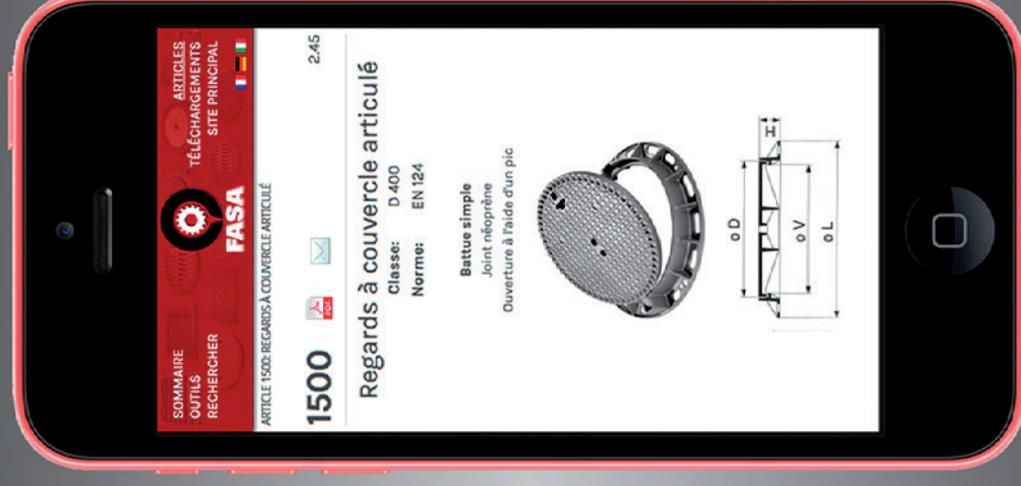
FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE



FASA

**Baisse de
prix jusqu'à
- 50%**



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

lendemain de la notification de l'ordonnance pénale¹³. Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.

«Une **opposition** contre une ordonnance pénale **doit être écrite**, obligatoirement signée et datée **pour être recevable**.»

A quel moment une contravention peut être convertie en peine privative de liberté de substitution?

Dans la mesure où le contrevenant (majeur) ne paie pas l'amende et que celle-ci est inexécutable par la voie de la poursuite pour dettes, la peine privative de liberté de substitution prévue dans la sentence municipale est exécutoire. Il est désormais de la compétence de l'autorité municipale de procéder à la conversion de la peine d'amende en peine privative de liberté de substitution.

Les amendes prononcées contre les mineurs de plus de quinze ans peuvent être également converties, sauf si le mineur est insolvable sans qu'il y ait faute de sa part. A la demande du mineur, l'autorité municipale peut convertir tout ou partie de l'amende en une prestation personnelle¹⁴. Une prestation personnelle doit profiter à une institution sociale, une œuvre d'utilité publique, des personnes ayant besoin d'aide ou au lésé, à condition que le bénéficiaire donne son consentement. Elle doit être adaptée à

l'âge et aux capacités du mineur et n'est pas rémunérée¹⁵.

Pour les mineurs de plus de quinze ans au moment de la commission de la contravention, il est également possible de convertir une prestation personnelle en une amende lorsque, de manière fautive, la prestation n'a pas été accomplie dans le délai imparti par l'autorité et que, malgré un avertissement, le mineur n'a pas donné suite à cette dernière¹⁶. En effet, il n'existe aucun moyen de contrainte à l'égard d'un mineur qui refuse de se présenter à une prestation personnelle à laquelle il est convoqué.

Et la loi sur les amendes d'ordre communales dans tout ça?

La loi sur les amendes d'ordre communales du 29 septembre 2015 (LAOC) règle spécifiquement les infractions soumises à cette procédure en particulier. Il s'agit d'infractions en lien avec la propriété sur le domaine public, la gestion des déchets, la gestion des cimetières ainsi que la gestion des ports de plaisance.

Le but de cette loi est de permettre des sanctions immédiates sous forme d'amendes d'ordre pour des infractions qui relèvent uniquement du droit communal. Ainsi, hormis les organes de police, des employés communaux assermentés et formés conformément aux prescriptions requises sont en mesure de réprimer lesdites infractions par voie d'amende d'ordre. Toutefois, la commune devra au préalable dresser dans son règlement de police la liste des contraventions ainsi que les montants afférents.

Cette procédure n'exclut pas la dénonciation ordinaire prévue par la LContr telle qu'énoncée ci-dessus.

Comment une commune peut-elle se faciliter la tâche dans ces démarches?

L'Etat de Vaud met à disposition sur son site internet les modèles des différents formulaires pour l'établissement d'une ordonnance pénale, selon le stade de la procédure et le type de dénonciation¹⁷.

Le service juridique de l'UCV est également à disposition des communes membres de l'association pour les aiguiller dans leurs démarches. ■

1. La procédure applicable relève principalement du code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007 (CPP), en particulier les articles 352 à 357 sur la «procédure de l'ordonnance pénale» mais pas uniquement.
2. Art. 3 LContr.
3. Art. 4 LContr.
4. Art. 10a LContr.
5. Art. 44 du code de droit privé judiciaire vaudois du 12 janvier 2010 (CDPJ).
6. Art. 258 du code de procédure civile du 19 décembre 2008 (CPC).
7. Art. 14 du tarif des frais de procédure pour le Ministère public et les autorités administratives compétentes en matière de contraventions du 15 décembre 2010 (TFPContr).
8. Article 354 du code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007 (CPP).
9. Article 32 de la procédure pénale applicable aux mineurs du 20 mars 2009 (PPMin).
10. Article 85 alinéa 2 CPP.
11. Département de l'intérieur (DINT), Service des communes et du logement (SCL), Secteur juridique - «Instructions aux autorités municipales en matière de contraventions de compétence communale», p. 30.
12. Article 110 alinéa 1 CPP.
13. Article 90 alinéa 1 CPP.
14. Département de l'intérieur (DINT), Service des communes et du logement (SCL), Secteur juridique - «Instructions aux autorités municipales en matière de contraventions de compétence communale», p. 41.
15. Article 23 du droit pénal des mineurs du 20 juin 2003 (DPMIn).
16. Département de l'intérieur (DINT), Service des communes et du logement (SCL), Secteur juridique - «Instructions aux autorités municipales en matière de contraventions de compétence communale», p. 42.
17. Site de l'Etat de Vaud: <https://www.vd.ch/themes/securite/police/autorites-communales>.

NEOSICURA.CH
021 828 28 28

VOUS ROULEZ A
40
K/m/H

PRUDENCE

-15%
Pour toute commande passée avant le 31/12

d'silence acoustique sa

Ch. I.-de Montolieu 161 - 1010 Lausanne
Tél. 021 601 44 59

acoustique des salles, acoustique du bâtiment,
vibrations, mesurages, expertise, suivi d'exécution

PROGRAMME DES FORMATIONS

FORMATIONS
EN FINANCES
ET GESTION
COMMUNALES

POUR LES
ELUS, CADRES
ET EMPLOYES
COMMUNAUX

une prestation
UNION DES  COMMUNES VAUDOISES

PROGRAMME DES FORMATIONS

RENSEIGNEMENTS

☎ 021 557 81 30
✉ formations@ucv.ch

INSCRIPTIONS

✍ ucv.ch/formations

TOUJOURS INFORMÉS

📱 avec notre application mobile UCV App
et sur notre site internet ucv.ch

NOUVEAU

UCV partenaire CEP



bénéficiez d'un
rabais d'env. 15%
sur les formations
CEP 2020

NOUVEAU

RÔLES ET
RESPONSABILITÉS
DANS LES
COMMUNES

NOUVEAU

RÉUSSIR
UN PROCESSUS
PARTICIPATIF

EN COLLABORATION AVEC S'AMU

NOUVEAU

POLITIQUE
ÉNERGÉTIQUE
ET CLIMATIQUE
DANS LES
COMMUNES

EN COLLABORATION AVEC LA DGE

module

cours

niveaux

COMPRENDRE SON ÉQUIPE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
COMMUNES, COMMUNIQUEZ!
LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL
COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI
INTRODUCTION AU MCH2

tous

niveaux

1

1

COMPTE DE FONCTIONNEMENT
COMPTE DES INVESTISSEMENTS
COMPTE DU BILAN

1

1

1

2

BOUCLEMENT DES COMPTES
GESTION DES SALAIRES
PRÉPARATION DU BUDGET
GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS
TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES
PROCÉDURE DE POURSUITE

2

2

2

2

2

2

3

CONTRÔLE INTERNE
ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES

3

3

☎ 021 557 81 34
✉ formations@ucv.ch

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents,
selon les places disponibles

Dossier terroir vaudois!

Les communes contribuent aussi à la promotion du terroir vaudois

D'après le dictionnaire, le terroir se définit comme l'ensemble des terres d'une région, du point de vue de leurs aptitudes agricoles et de la production d'un produit caractéristique. Le terroir se caractérise aussi comme des habitudes ou des goûts typiquement ruraux ou régionaux.

Dans l'imaginaire collectif, le terroir renvoie notamment à l'alimentation. Ainsi, les produits du terroir correspondraient à des denrées de qualité, associées à une région ou des traditions. Et le canton de Vaud en regorge! Boutefas, malakoffs, saucisses aux choux, gâteau de Goumoëns, taillé aux greubons, etc. La liste est longue! De nombreux organismes, événements et associations contribuent à la promotion du terroir, sans oublier les communes. Loin d'être exhaustif, ce numéro de *Point CommUNE!* saura vous ravir les papilles en vous présentant quelques actions en faveur du terroir.

Zoom sur...	p. 10
La Semaine du Goût à Montreux	p. 11
L'œnotourisme, une valeur ajoutée pour la promotion des communes	p. 14
Arrêt sur invité: Patrick Simonin	p. 18
Trois recettes gourmandes des Paysannes vaudoises	p. 20

Zoom sur...

Le canton Vaud se distingue par la variété de ses régions géographiques et cela se ressent dans la gastronomie! Petit aperçu de quelques spécialités culinaires vaudoises.

Raisinée

Réduction de jus de pommes ou de poires cuit à feu doux pendant des heures jusqu'à obtenir un produit visqueux de couleur brune. La raisinée, ou vin cuit, peut servir à la préparation de desserts, comme accompagnement de glace à la vanille ou de crêpes.

Saucisse aux choux

Les saucisses aux choux sont des saucisses de porc crues fumées, en forme de boucle, dont la particularité est de contenir respectivement du chou et du foie. La saucisse aux choux vaudoise est inscrite comme indication géographique protégée, donc elle ne peut être produite que dans le canton de Vaud. Elle accompagne traditionnellement le papet vaudois, plat composé de pommes de terre et poireaux.

Salée au sucre

La salée au sucre est un gâteau rond à pâte levée sucrée, garnie d'un mélange à base de sucre et de crème. Parler de «salée au sucre» est aussi paradoxal que l'expression «déçu en bien», typiquement vaudoise.

Les greubons, ingrédients clés de la recette de cette petite pâtisserie salée à base de pâte feuilletée, sont les résidus solides de la fonte du lard gras en saindoux.

Taillé aux greubons

Fromage L'Etivaz

Ce fromage au lait cru à pâte pressée cuite est fabriqué entre mai et octobre dans des exploitations d'estivage des Préalpes vaudoises, en particulier au Pays-d'Enhaut. La production s'effectue dans des chaudières en cuivre chauffées au feu de bois, ce qui confère au fromage une note délicatement fumée. L'Etivaz est inscrit au registre fédéral des Appellations d'origine protégée (AOP) depuis 2000.

Sel de Bex

La Suisse compte deux salines, à Rheinfelden et à Bex. Géologiquement, cette dernière remonte à environ 200 millions d'années avant J.-C., lorsque les océans se sont évaporés, déposant d'épaisses couches de sel plissées ensuite dans la roche des montagnes par le mouvement des plaques tectoniques. L'exploitation du sel à Bex commence dès le XV^e siècle. Aujourd'hui, la production des salines de Bex est principalement consacrée au salage hivernal des routes vaudoises.

Chasselas

Cépage blanc typique de Suisse romande, il domine les cultures viticoles vaudoises puisqu'en 2017, il représentait 17,7 millions de litres produits sur les 18,8 millions de litres de vin blanc produit dans le canton de Vaud! Il est souvent servi à l'apéritif accompagné de flûtes.

Vacherin Mont d'Or

Une pâte coulante, la sangle d'épicéa qui lui donne son goût prononcé et sa boîte sont les caractéristiques principales de ce fromage du Jura. Une autre particularité est le fait qu'il s'agisse d'un fromage saisonnier vendu de fin septembre au début du printemps.

Bouchon vaudois

Cette petite confiserie en forme de bouchon de liège a été créée en 1948 à l'initiative de la Société vaudoise des confiseurs-pâtisseries-chocolatiers-glacières dans le but de devenir une spécialité emblématique du canton de Vaud, l'un des principaux cantons viticoles de Suisse.

Taillé de Goumoëns

Ce gâteau levé garni de crème et de sucre est dégusté régulièrement à l'occasion d'une fête donnée dans son village d'origine du Gros-de-Vaud. Sous sa forme rectangulaire, il fait la taille d'une plaque à four standard, et peut peser jusqu'à 1.5 kg!

Briceelets

Les ingrédients sont simples mais la confection de ce biscuit croustillant requiert l'utilisation d'un fer décoré où chaque bricelet est cuit individuellement et ensuite roulé à la main. A la fin, c'est comme un cigare creux, décoré de motif dentelles.

La Semaine du Goût en a fait voir de toutes les saveurs à Montreux!

En 2019, c'est Montreux qui a eu le privilège d'accueillir sur son territoire la manifestation de portée nationale qu'est la Semaine du Goût. Retour sur cet événement gourmand et rassembleur.



Luana Maturò
Coordinatrice
«Montreux Ville
du Goût 2019»

La Semaine du Goût est une manifestation créée, il y a plus de 18 ans, par la Fondation pour la Promotion du Goût, basée à Lausanne. Chaque édition de la manifestation se déroule simultanément dans toute la Suisse, dans le courant du mois de septembre et fait d'une ville, sélectionnée sur candidature, son hôte d'honneur. L'objectif principal de la manifestation est de favoriser les échanges intergénérationnels autour de produits authentiques, en valorisant le goût et le bien-manger, lors d'événements conviviaux et pédagogiques notamment.

Montreux Ville du Goût 2019

Depuis de nombreuses années, Montreux met en avant sa vocation touristique en proposant chaque année de nombreuses manifestations culturelles de renommée nationale et internationale. Ainsi, en 2018, lorsque l'occasion de devenir Ville du Goût l'année suivante s'est présentée, Montreux a saisi l'occasion de déposer sa candidature.

Le concept de l'événement étant laissé à la libre appréciation de la ville désignée, Montreux a pu choisir l'axe sur lequel elle voulait développer la manifes-

tation. Ainsi, il a été décidé de proposer divers types d'événements et d'inclure un nombre substantiel de partenaires. Il était important, pour l'organisateur, de promouvoir les bienfaits d'un tel événement auprès de publics très variés.

Des partenaires variés et motivés

Dès lors, le programme de la manifestation contenait des ateliers proposés par des acteurs en termes de goût, comme l'Ecole professionnelle de Montreux, formatrice dans les métiers de bouche, et le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Comme souhaité par la Fondation pour la Promotion du Goût, Montreux a également cherché à rassembler toutes les générations sous l'égide de la diversité et du partage. Pour ce faire, les écoles ont participé à la Semaine du Goût par le biais d'une distribution de pains au sucre confectionnés par les boulangers de la région, mais aussi par des ateliers en leur sein et auprès d'établissements renommés, tels que le Montreux-Palace ou le fameux restaurant étoilé, le Pont de Brent.

Par ailleurs, il était primordial de profiter de la manifestation pour intégrer nos aînés: ainsi, les établissements médico-sociaux ont proposé à leurs résidents des ateliers de dégustation. Les centres de loisirs ont organisé des concours et ateliers pour petits et grands.

Le Goût... pour le tourisme!

La nouvelle avait été annoncée en septembre 2018 déjà: Montreux serait la capitale suisse du Goût en 2019. L'opportunité, une année durant, d'associer la ville et la destination à ce statut épicurien. Mais que représente concrètement une telle manifestation pour le tourisme à Montreux Riviera? Avant tout: une aura considérable, un agenda dynamique ainsi qu'une légitimité confirmée dans le domaine de «l'art de vivre». Les chiffres parlent d'eux-mêmes: cette édition de la Semaine du Goût a rassemblé – et donc touché – au moins 650'000 personnes dans toute la Suisse. A Montreux, la manifestation a attiré plus de 10'000 participants sur les 23 événements organisés sur le territoire communal. Au-delà du nombre de visiteurs, le statut de Ville du Goût a su générer en amont comme pendant la manifestation une importante couverture médiatique, aussi bien pour la ville que la région. Ainsi, Montreux Riviera se distingue toujours mieux en tant que destination de choix pour les amateurs de terroir, de gastronomie et plus largement, d'œnotourisme.

Précisions de Montreux-Vevey Tourisme



VOS DÉCHETS, LE COMBUSTIBLE DU FUTUR !



Henry Recycling
En Reculan 3 - 1024 Ecublens
contact@henryrecycling.ch
www.henryrecycling.ch | 0800 44 22 22



UNE MARQUE DE :

Les associations vaudoises, telles que ProSenectute Vaud, ont mis sur pied des balades sur les lieux des manifestations ou des stands lors de la journée officielle.

Par ailleurs, la Commune de Montreux a eu la chance de compter parmi ses partenaires des entités de marque telles que GastroVaud, l'Office du tourisme de la région, Montreux-Vevey Tourisme, et, pour représenter le thème du pain choisi par la Fondation pour la Promotion du Goût pour cette édition 2019: la dynamique association des boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois!

Pouvoir s'associer à des partenaires de qualité, habitués à travailler avec des manifestations ayant trait à la gastronomie, a permis de faciliter l'organisation de l'événement pour Montreux, en lui permettant notamment de s'appuyer sur le réseau de chaque membre du comité d'organisation, afin de coordonner les actions, tant en termes d'infrastructures qu'en termes de communication et de relais de l'information.

Une programmation élargie

La Semaine suisse du Goût a eu lieu du 12 au 22 septembre 2019. Toutefois, à Montreux, l'organisateur a souhaité en étendre la période. Ainsi, les événements relatifs à «Montreux Ville du Goût» allaient du 24 août au 28 septembre. Cette décision a permis d'intégrer au programme des manifestations récurrentes, telles que la Bénichon des Amis fribour-

L'événement du point de vue du syndic de Montreux, M. Laurent Wehrli

Grâce à l'engagement de nombreux acteurs et volontaires, nous avons pu vivre à Montreux non pas une Semaine du Goût, mais un mois du Goût! Ce furent de nombreux rendez-vous permettant la mise en valeur des produits et des producteurs locaux. Une belle occasion de faire rimer à nouveau nourriture et convivialité, de mettre aussi en relation jeunes et moins jeunes, comme grâce au «stand tartines» de Pro Senectute! Bref, une magnifique opportunité d'avoir une fois encore du plaisir à être ensemble à Montreux!

geois de Montreux et les portes ouvertes de l'Ecole professionnelle de Montreux. Ainsi, durant un mois complet, il a pu être proposé aux différents visiteurs de Montreux des événements tous publics, sur les quais et sous le Marché couvert, et dans différents établissements.

Le programme de la manifestation mettait notamment en avant l'artisanat (présentation de la Fondation des métiers de bouche, intronisation des Chevaliers du Bon Pain vaudois), la gastronomie (Masterclass des grands chefs proposés lors du StrEat Food Festival, qui a su faire voyager des visiteurs de tous horizons tout au long du week-end du Jeûne fédéral) et la diversité (journée officielle de la Municipalité montreusienne, proposant des mets de divers horizons, concoctés par nos communautés étrangères).

Contexte de la manifestation

Avec la Semaine du Goût, l'objectif de Montreux était de pouvoir ajouter à sa palette de manifestations un événement

unique d'envergure, en matière de gastronomie. Les organisateurs ont pu compter sur le concours et l'appui des autorités cantonales et communales (autorisations, logistique); sur le plan du financement, l'événement a, outre le soutien de la Commune de Montreux, bénéficié de l'engagement actif des organismes partenaires et d'un soutien financier de la Commission intercommunale pour la taxe de séjour.

Pour conclure, Montreux se réjouit d'avoir pu accueillir une telle manifestation, promouvant le bien-manger et la qualité des produits du terroir; un terroir très varié dans une commune qui, allant des bords du lac jusqu'à 2000 m, offre des produits aussi différents que les poissons du lac et le fromage d'alpage. Montreux Ville du Goût aura donc aussi contribué à faire apparaître les aspects moins renommés – mais essentiels – d'une commune aux saveurs multiples. ■



Le 21 septembre 2019, toutes les générations se sont rassemblées à Montreux, pour honorer le pain et récompenser les artisans perpétuant sa tradition.

MonPortail,

votre guichet parascolaire.



MonPortail,
application Web unique en son genre,
pour gérer toutes les activités parascolaires
de votre organisation: **les restaurants scolaires,**
les devoirs accompagnés, les loisirs
et **les sports facultatifs.**

www.monportail.ch



L'œnotourisme, une valeur ajoutée pour la promotion des communes

D'après Statistique Vaud, le canton de Vaud possède un quart des aires viticoles de Suisse et se distingue par la prééminence des cépages blancs dont les surfaces constituent 40% du total suisse! Cet aspect du terroir peut être mis en valeur par l'œnotourisme, comme les communes de Lausanne et Oron l'ont fait.



Natacha Litzistorf
Conseillère municipale à Lausanne
Directrice du Logement,
de l'environnement et
de l'architecture



Yann Stucki
Responsable développement
œnotourisme Suisse
Coordinateur Lausanne
Great Wine Capital

Depuis plusieurs années, le développement coordonné de l'œnotourisme se déploie dans le canton de Vaud et partout en Suisse. Ce concept, qui fédère les différents secteurs d'activité concernés (agri-viticulture, restaura-

tion, hôtellerie, produits du terroir, tourisme, culture) a pour objectif de proposer une nouvelle économie pour un territoire et une nouvelle offre pour le touriste qui apprécie découvrir les saveurs et le patrimoine gustatif de la région qui les accueille.

L'œnotourisme a amené une nouvelle valeur ajoutée à des régions comme l'Alsace, le Piémont, la Toscane ou encore la Bourgogne. Fort de ce constat et surtout consciente des nombreux atouts dont elle bénéficie, la Suisse peut clairement revendiquer

devenir une destination œnotouristique reconnue sur la scène internationale.

Afin de relever un tel défi, il faut commencer par assurer la base. Et la base c'est la conviction, la fierté que les habitants affichent vis-à-vis des produits issus de leur territoire. C'est à ce titre que les communes jouent, peut-être sans le savoir, un rôle essentiel de sensibilisation auprès des autochtones et indispensable au développement harmonieux de l'œnotourisme dans nos contrées. Exemples avec Lausanne et Oron.

Cave de la Crausaz Féchy



**Féchy AOC
La Côte**

**Vente directe
à la propriété**

Cave ouverte tous les jours
lu-ven 7h - 12h / 13h - 18h
samedi 8h - 12h / 14h - 17h



Jus de raisin

sans sucre ajouté,
légèrement gazéifié
et sans alcool

NOUVEAU



Chemin de la Crausaz 3 - Féchy
021 808 53 54 - www.cavedelacrausaz.ch



En plus du Château Rochefort ci-dessus, Lausanne possède aussi l'Abbaye de Mont, le Clos des Abbayes, le Clos des Moines et le domaine du Burignon. C'est le Service des parcs et domaines qui gère et entretient ces cinq domaines, véritables patrimoines culturels et historiques de la Ville! © Travellita, Nicolas Glauser

Lausanne et ses vins

Au fil du temps, Lausanne l'urbaine a su acquérir et valoriser un important patrimoine viticole. Depuis cinq siècles, ce ne sont pas moins de 33 hectares dédiés à l'art de la vigne, répartis en cinq domaines, qui étreignent le lac Léman. Aujourd'hui, 36 cuvées et 250'000 bouteilles enchantent les fins palais sensibles à l'histoire, aux terroirs, aux paysages et aux plaisirs de la convivialité.

Lausanne est la quatrième ville de Suisse en termes de population. Riche de sa culture et de son statut de capitale olympique, elle se développe avec la durabilité comme fil rouge. Sa prospérité se construit sur une économie saine, sur un environnement de qualité et sur des relations sociales équitables. En tant que plus grande propriété viticole publique du pays, les Vins de Lausanne dépendent administrativement du Service des parcs et domaines.

Qui dit tradition pense évolution. Afin de vivre avec leur temps, les vignobles lausannois se modernisent.

Une évolution qui se traduit par une viticulture plus respectueuse de l'environnement, comme le témoigne la labellisation Demeter des domaines de l'Abbaye de Mont et de Château Rochefort sur La Côte, après de nombreuses années de travail en biodynamie: une viticulture sensible au plus proche de la terre, conjuguant nature et durabilité. Une évolution qui se traduit également par l'apparition de nouvelles spécialités habillées d'un habit contemporain, la promotion de l'œnotourisme ou encore le rajeunissement de la traditionnelle mise aux enchères.

La mission viticole de Lausanne va au-delà de ses domaines et des frontières. Lausanne a rejoint au printemps 2018 le réseau «Great Wine Capitals» aux côtés d'Adélaïde, Bilbao, Bordeaux, Mainz, Mendoza, Porto, San Francisco – Napa Valley, Valparaiso et Vérone grâce à une fructueuse complicité entre la Ville et les différentes appellations vaudoises et institutions des autres cantons. Cette adhésion représente un tremplin vers un rayonnement international, offrant ainsi

une vitrine de premier ordre au vignoble suisse, et plus précisément romand.

Et si leurs pierres témoignent toujours des temps anciens, les domaines des Vins de Lausanne se pressent d'accueillir le visiteur dans un esprit contemporain. Dégustation et vente, tables et chambres d'hôtes: Château Rochefort à Allaman et domaine du Burignon à Saint-Saphorin sont aujourd'hui certifiés Vaud Cœnotourisme, inscrivant ces destinations dans un itinéraire touristique et viticole incontournable.

La mise aux enchères: le renouveau d'une tradition lausannoise

Initiée en l'an 1803 afin d'offrir à la population un accès public aux produits de la ville, la mise aux enchères sera inscrite plus de deux siècles plus tard au patrimoine immatériel vaudois, soit en l'an 2014. Elle connaît en 2019 sa 217^e édition, soit une tradition plus longue encore que celle des Hospices de Beaune, soufflant cette année ses 159 bougies!



Bouteille de Prémambule (chasselas pétillant) au stand Vins de Lausanne du festival de la Cité.

© Marino Trotta



L'équipe des vendanges de la commune d'Oron dans les vignes communales à Chardonne.

© Michel Dentan

Depuis le début de l'actuelle législation, l'événement a été continuellement modernisé. Deux dégustations publiques sont proposées au préalable pour présenter les vins nouveaux. De petits lots de bouteilles sont ensuite proposés aux acheteurs afin d'inviter les amateurs à miser des vins proches de chez eux tout en vivant une expérience unique. La gamme historique est née en parallèle, habillée d'une réédition des premières étiquettes millésimées des Vins de Lausanne, un clin d'œil historique qui plaît beaucoup. A noter enfin que chaque acheteur accède d'office au rang de Gardien de la mise, bénéficiant d'un accès annuel privilégié à une sélection d'éléments exclusifs.

Ainsi, la 217^e mise aux enchères des Vins de Lausanne aura lieu le samedi 14 décembre 2019, dans la salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, dès 8h (entrée libre).

Rôle fondamental des communes pour développer l'œnotourisme: cas d'Oron

Géographiquement, Oron se situe à quelques encablures du célèbre vignoble de Lavaux UNESCO et possède environ 15'000m² de vignoble dans la région de Chardonne, ce qui permet de produire chaque année environ 12'000 litres de chasselas et 1000 litres de Gamaret-Garanoir.

Le «Clos d'Oron», nom de la cuvée communale, est ainsi servi aux apéritifs officiels en compagnie d'excellents produits locaux et se retrouve dans les nombreuses manifestations de cette belle région. Sur l'étiquette se retrouve le fleuron touristique de la commune: le Château d'Oron, qui possède aussi quelques mètres carrés de vigne devant ses murs. Ce dessin témoigne de l'alliance à valeur ajoutée entre la vitiviniculture et le tourisme. En effet, expliquer ce qu'il y a derrière le vin et ce qu'il y a sur l'étiquette permet au chanceux qui goûte le produit de comprendre qu'il se trouve dans une région d'exception, avec un terroir et une histoire uniques!

Quelques actions démontrent l'attachement de la commune d'Oron à son artisanat, à ses produits locaux, à son paysage. En 2017, un chêne a été abattu dans les bois d'Oron afin de fabriquer un tonneau de 1000 litres qui, après un long processus de séchage et de soins divers, accueillera sa première cuvée lors des prochaines vendanges. En 2019, le concours «Challenge du Clos d'Oron» a été lancé par la Municipalité avec pour but de prendre en photo une bouteille du cru local lors d'un voyage en Suisse ou à l'étranger. A gagner... un carton de six bouteilles!

Les communes jouent donc un rôle fondamental pour promouvoir l'œnotourisme: renforcer la fierté

des habitants vis-à-vis de leur région, artisans et produits locaux. Sur le long terme, ce précieux apport permettra à nos visiteurs de ressentir spontanément la culture du locavorisme, c'est-à-dire la consommation de produits locaux, et contribuera à faire de la Suisse une destination œnotouristique reconnue sur le plan mondial. Merci à toutes les communes qui jouent le jeu! ■

Consultez la liste de nos
professionnels sur www.fveconstruction.ch
et sur notre application FVE Annuaire



Nos vitriers restent toujours transparents !

Nos membres **luttent** contre le travail au noir.

Notre service Conseils et assistance techniques vous
soutient volontiers dans vos projets de marchés publics.
021 632 12 30 et cat@fve.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Arrêt sur invité: Patrick Simonin, président de Vaud Terroirs

Depuis 2018, Patrick Simonin, également député, préside Vaud Terroirs. Cette association promeut les domaines de l'agriculture, de la vitiviniculture et du tourisme vaudois. Dans cette interview, celui qui se décrit comme un «campagnard» nous parle du terroir vaudois.

Quelle serait votre définition du terroir ?

Cette notion regroupe ce qui a trait aux produits de la terre, de «chez nous». Il me semble important de souligner le caractère de proximité sous-jacent derrière ce concept. Je pense surtout que le terroir, c'est pouvoir mettre un visage sur un produit authentique gage de savoir-faire de nos artisans des métiers du goût. L'authenticité plaît aux clients et la traçabilité d'un produit en garantit sa qualité. D'ailleurs, le tissu économique et social vaudois contribue à la promotion du terroir par le biais d'entreprises locales qui souhaitent écouler leur production, mais aussi grâce aux bénévoles impliqués dans l'organisation de nombreuses manifestations en lien avec le goût comme la Fête du Taillé de Goumoëns, par exemple. Et ça fonctionne parce que le public est sensible aux produits savoureux dans un contexte festif, en particulier le public vaudois toujours aux premières loges lorsqu'il s'agit de passer un moment convivial autour d'une bonne table!

Qui est Vaud Terroirs et comment l'association fonctionne-t-elle ?

L'idée de Vaud Terroirs est de coordonner des activités de promotion du canton de Vaud, en particulier les produits culinaires de la région. L'association se compose d'un comité et de nombreux membres qui sont des associations incontournables dans le domaine du terroir, telles que: les artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois, les AOP, l'association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers, la fédération laitière Prolait, l'Association des Paysannes vaudoises, GastroVaud, l'Office des Vins Vaudois, l'Office du Tourisme Vaudois, Prométerre, l'Union fruitière lémanique, etc. Il y a aussi l'Etat de Vaud qui, d'ailleurs, contribue au financement de

la majorité de nos activités. Pour simplifier, Vaud Terroirs est un organe de promotion qui rassemble de nombreux producteurs afin de valoriser et diffuser leurs spécialités au sein du canton ou plus loin en Suisse. Pour cela, nous organisons des événements où toute la communauté Vaud Terroirs (produits, vin, tourisme) peut se mettre en valeur. Prochainement, l'association sera intégrée à la marque Vaud + dont l'idée plus globale sera de mettre en avant le canton de Vaud à travers les aspects économiques, l'art de vivre, les hautes écoles et le sport. Mais l'important n'est pas la nomination mais plutôt que les spécialités s'écoulent!

L'association organise-t-elle des événements fédérateurs autour du terroir vaudois ?

Oui, bien sûr! Par exemple, nous étions présents en 2019 dans le hall de la gare de Zurich où, pendant six jours, sur 300 m², des dégustations et des ventes de produits vaudois avaient lieu. De nombreux membres de l'association ont contribué au succès de l'événement! Nous participons aussi au renommé Salon suisse des Goûts et Terroirs à Bulle ou à la BEA. Ces foires et salons sont importants pour faire connaître nos spécialités en dehors de nos frontières. Nous collaborons aussi avec la fédération Pays Romand – Pays Gourmand pour des manifestations ponctuelles, telles que l'approvisionnement des espaces «invités» du Tour de Romandie ou le petit-déjeuner des courses «Wake-up and Run». Certains événements organisés en collaboration avec les communes comme la Fête de la saucisse aux choux à Orbe ou la Foire aux Oignons d'Oron, sont de parfaits exemples locaux ou régionaux de ce que nous faisons en tant qu'association à l'échelle cantonale chez Vaud Terroirs.

Comment les communes peuvent-elles contribuer à promouvoir le terroir vaudois ?

En étant fier des produits du cru et en les diffusant à toutes les occasions, par exemple aux nouveaux citoyens, nonagénaires, partenaires, etc. Les communes peuvent aussi contribuer à développer des manières de vendre inédites, comme à Bavois où La Petite Epicerie, dont les locaux se trouvent dans un conteneur, est ouverte 24h/24 grâce à une application mobile qui fait office de clé et de moyen de paiement. Maintenir les petites épiceries dans les villages est compliqué parce que les marges sur les ventes sont faibles. Une commune peut donc soutenir des projets novateurs en mettant des locaux peu chers à disposition ou en favorisant les autorisations d'exploiter.

Pour conclure, quels seraient les trois produits qui, selon vous, symbolisent le terroir vaudois ?

Impossible de n'en choisir que trois (rires)! Il y en a tellement de bons, originaux, bruts ou raffinés. Je conclurais plutôt sur trois catégories; des produits savoureux, du vin de qualité et des destinations magnifiques. Combinées, ces catégories valorisent le terroir vaudois auprès des habitants ou des touristes. Les caves ouvertes en sont un parfait exemple: une immersion dans l'Art de Vivre à la vaudoise en dégustant du terroir (solide et liquide) dans un cadre enchanteur et en compagnie du producteur! ■

Propos recueillis par Chloé Wiss.



Pour Patrick Simonin, président de Vaud Terroirs, les communes – élus, employés ou habitants – ont intérêt à promouvoir les produits de leur région en les offrant et en les consommant! Cela permet de soutenir les artisans locaux et de promouvoir des spécialités culinaires aussi créatrices d'identité. Merci à Mme Suzanne Gabriel pour sa visite des halles de Terre Vaudoise! © Steve Guenat / UCV

Trois recettes gourmandes des Paysannes vaudoises pour les fêtes de fin d'année

Fondée en 1931, l'Association des Paysannes vaudoises a pour buts de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, promouvoir les produits du terroir et défendre les intérêts agricoles. Ces recettes faciles symbolisent en effet ces objectifs. Bon appétit!

Le canton de Vaud dispose d'une richesse phénoménale en ingrédients locaux, que ce soit dans les cultures maraîchères, fruitières, viticoles, dans la production laitière, les fromages ou encore dans l'élevage et la viande. Les recettes gastronomiques vaudoises sont donc très variées et mettent en valeur les produits issus de toutes les régions de notre canton.

Au sein de l'Association des Paysannes vaudoises, la commission culinaire a pour mission de promouvoir les produits locaux et de saison au travers de l'art culinaire.

Pour ce faire, la commission culinaire organise chaque hiver un cours de cuisine attractif puisqu'il est suivi, année après année, par des centaines de membres. Elle propose également pour chaque saison des recettes originales disponibles sur le site www.paysannesvaudoises.ch

Une grande partie de ces recettes ont été compilées dans notre recueil intitulé «Nos meilleures recettes». Au vu de son

succès, celui-ci a été rapidement épuisé. La commission culinaire réfléchit maintenant à l'élaboration d'un nouvel ouvrage.

Soutenir l'agriculture vaudoise, faire connaître les produits de son terroir, redonner le goût du bien-manger, revisiter son patrimoine culinaire et l'apprécier sous toutes ses formes sont aussi les missions de la commission culinaire de l'Association des Paysannes vaudoises.



Recettes proposées par les membres de la commission culinaire du comité des Paysannes vaudoises, Corinne Nicod, Mireille Ducret et Maud Monnier Décoppet. Merci à elles!

Terrine de féra

ENTRÉE POUR
8 À 10 PERSONNES

INGRÉDIENTS

250 g de **féra fumée**

1 cs de **ciboulette**

1 cs d'**aneth**

1 **échalote** ou **oignon**

2 cs de **jus de citron**

4 cs de **mayonnaise**

Sel, poivre, poivre de Cayenne

4 feuilles de **gélatine**

2 dl de **crème**



Émietter à la main ou à la fourchette le poisson, hacher fin la ciboulette, l'aneth et l'échalote et rajouter au poisson avec le jus de citron, la mayonnaise et les épices. Faire ramollir dans l'eau froide les feuilles de gélatine puis faire fondre dans une casserole avant de rajouter au mélange en remuant. Fouetter la crème et ajouter à la préparation. Verser le tout dans un moule et mettre au frais quelques heures ou une nuit. Possible de remplacer la féra par de la truite fumée.



Filet mignon au miel et aux épices

PRÉPARATION 10 MIN
CUISSON 15 MIN

- 1 Dans le bol, mélanger tous les ingrédients sauf la maïzena.
- 2 Mettre le filet mignon dans un sachet en plastique hermétique ou une boîte en plastique à couvercle et verser dessus la marinade. Imprégner la viande de la marinade et mettre au frais pendant au moins 1h.

INGRÉDIENTS

1 **filet mignon**
de porc ou de veau de 600 g

1/2 cs d'**huile de colza**

Pour la marinade

1,25 dl d'**orange** pressée

1 cs de **miel** liquide

1/2 cs d'**huile de colza**

1/2 cs de **maïzena**

1/2 cs de **sauce soja**

1/2 cc de **vanille** liquide

1/4 cc de **cannelle** en poudre

1/4 cc de **gingembre** en poudre

1/4 cc de 5 **épices**

- 3 Faire chauffer le four à 210°C.
- 4 Faire chauffer 1/2 cs d'huile de colza dans une poêle pouvant aller au four.
- 5 Verser la marinade dans une petite casserole.
- 6 Faire cuire à feu vif le filet mignon dans la poêle 2 min de chaque côté. Napper le dessus de la viande de marinade à l'aide d'un pinceau.
- 7 Mettre la poêle avec le filet dans le four chaud et le cuire: 10 min pour 5 cm de diamètre, 13 min pour 6 cm de diamètre, 15 min pour 7 cm de diamètre.
- 8 Pendant la cuisson de la viande, préparer la sauce: dans la petite casserole contenant la marinade, ajouter la maïzena, mélanger. Faire chauffer sans cesser de remuer et faire épaissir la sauce. Quand elle a épaissi, couvrir et la maintenir au chaud à feu très doux.
- 9 A la sortie du four, trancher la viande de façon à obtenir 3 à 4 tranches par personne.

Vous pouvez accompagner ce plat d'endives braisées, de petits gratins de pommes de terre ou de pommes de terre sautées.

Délices aux noix

PRÉPARATION 15 MIN
CUISSON 20 MIN

Préchauffer le four à 180°C.

Dans un bol, mélanger le tout et fouetter vivement 2 à 3 min.

Verser la préparation sur une plaque à gâteau rectangle de 30 cm sur 35 cm environ et cuire 20 min.

Dès la sortie du four, découper à l'emporte-pièce ou en carrés.

Peut se préparer un jour à l'avance, se conserve dans une boîte hermétique.



INGRÉDIENTS

130 g de **farine**

250 g de **sucre**

2 cc de **sucre vanillé**

40 g de **poudre de cacao** Cailler

100 g de **noix** hachées

1 petite cc de **poudre à lever**

1 pincée de **sel**

4 **œufs**

1 dl d'**huile de colza**

0,5 dl d'**eau** tempérée

Ouvrir des salles de sport pour tous les enfants, avec et sans handicap

La fondation IdéeSport collabore avec les communes pour développer le programme OpenSunday, une offre extrascolaire sportive et ludique pour les enfants de l'école primaire. Depuis cet automne, IdéeSport et la Ville de Pully ouvrent ce programme également aux enfants en situation de handicap.



Tess Rosset
Chargée de projet
pour la fondation
IdéeSport

La fondation IdéeSport s'engage pour la promotion de l'enfance et de la jeunesse en ouvrant gratuitement des espaces pour le sport et le mouvement dans toute la Suisse, et ce depuis vingt ans. En collaboration avec les communes, IdéeSport coordonne aujourd'hui plus de 160 projets, dont 7 dans le canton de Vaud :

- Le MiniMove Yverdon-les-Bains, pour les familles avec des enfants en bas âge (dès la marche jusqu'à 5 ans).
- Les OpenSunday de Bussigny, Lutry, Pully, Ecublens et Lausanne pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Le MidnightSports Echallens, pour les adolescents de 12 à 17 ans.

IdéeSport travaille en partenariat avec différents services selon la commune : enfance/jeunesse, sport, intégration, culture, bâtiments, etc. Une étroite collaboration a également lieu avec les

écoles, notamment pour la promotion du projet et le recrutement de jeunes animateurs. Généralement, la fondation est mandatée par la commune pour gérer toute l'organisation des événements, tout en intégrant les réalités communales à travers l'implication des acteurs locaux concernés.

L'OpenSunday en quelques mots

Le programme OpenSunday est une offre extrascolaire de promotion de la santé, développée par IdéeSport pour offrir une réponse à l'augmentation de

Prime
technologies

La solution informatique communale
gérant près de 3 millions
d'habitants en Suisse

Budget
Amortissements
RegBI
Habitants
MCH2_{e-CH}
Planification financière
Dépouillement
Chiens
Registre communal
Cadastre
e-Voting
Guichet virtuel
Facturation
Taxes
Mutations
RH

www.primetechnologies.ch

Prime Technologies SA
Lonay - Noirmont

PRO CONCEPT ERP
Swiss made software
by SolvAxis

nest
digital government



l'obésité, la sédentarité et la consommation d'écrans chez les enfants relevées par l'Office fédéral de la santé publique. L'objectif est d'ouvrir les salles de sport les dimanches après-midi durant l'hiver et de proposer des activités sportives gratuites et sans inscription.

Les OpenSunday s'adressent aux enfants entre 6 et 12 ans. Tous les enfants peuvent participer aux événements, indépendamment de leur sexe, origine et statut social ou encore de leurs capacités sportives. Ils peuvent s'amuser et se défouler librement en fonction de leurs envies, sans la recherche de la performance. Lors de la saison 2018/2019, ce sont en moyenne 38 enfants qui ont été accueillis dans chaque projet vaudois par dimanche après-midi, dont 43% de participation féminine.

Les participants sont pris en charge par une équipe d'animateurs composée d'adultes et d'adolescents formés par IdéeSport. L'encadrement des participants par des jeunes habitant la commune et la région est aussi au cœur de ce programme. Mme Fabienne Saugy, cheffe de projet auprès de Lausanne Région, souligne cet aspect propre à IdéeSport: «Ce projet donne l'opportunité à des jeunes de s'engager dans

un projet collectif, puis d'évoluer au sein de la même structure. Cette expérience développe leurs compétences humaines qu'ils peuvent ensuite valoriser dans leur CV pour la recherche de stages, formation, etc. Par ailleurs, cela leur permet de mettre un premier pas dans le monde professionnel, mais sous l'égide d'un projet sportif en contact avec des jeunes. C'est très enrichissant pour eux.»

Inclusion des enfants en situation de handicap

Grâce à un programme de jeux variés et polysportifs, l'OpenSunday offre une grande flexibilité et le cadre idéal pour des groupes fortement hétérogènes. Dans cette optique, la fondation IdéeSport s'est engagée à ouvrir cette offre d'activités physiques également aux enfants en situation de handicap. L'OpenSunday Pully est le premier projet romand à se lancer dans cette nouvelle aventure. L'objectif est que d'ici les cinq prochaines années, les 45 projets OpenSunday développés en Suisse soient inclusifs.

La fondation IdéeSport est soutenue dans son action par Procap, la plus grande association de et pour personnes avec handicap en Suisse. Cette associa-

Un espace de mouvement pour tous.

© IdéeSport, Christian Jaeggi

tion veille à ce que les animateurs et les responsables des projets soient spécifiquement formés à la prise en charge d'enfants en situation de handicap. L'Association suisse des paraplégiques participe également au projet en sensibilisant les participants aux handicaps.

Pully, ville pionnière

Depuis le 3 novembre 2019, les enfants ayant un handicap physique, mental, psychique ou sensoriel sont encouragés à participer aux événements de l'OpenSunday Pully. Les enfants avec et sans handicap peuvent ainsi jouer, s'amuser et passer du temps ensemble, sans discrimination.

M. Alain Delaloye, chef de service à la Direction de la jeunesse et des affaires sociales de la Ville de Pully, est ravi que sa ville ait été choisie pour cette première expérience romande: «Une occasion que nous avons saisie sans hésitation, puisque ce projet s'inscrit dans la volonté de notre ville de s'engager pour davantage d'inclusion dans les prestations qu'elle offre à la population afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.»

Les projets OpenSunday inclusifs sont soutenus par l'Etat de Vaud, Procap, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), Promotion Santé Suisse et de nombreuses fondations privées. ■

Vous souhaitez développer et renforcer la promotion de la santé et l'inclusion auprès des enfants de votre commune? Le bureau romand d'IdéeSport se tient à disposition pour vous soutenir dans le développement d'un projet OpenSunday. Plus d'informations sur le site www.ideesport.ch/fr/ ou par téléphone au 024 425 80 40 et via romandie@ideesport.ch

Formations du CEP: une offre 2020 actualisée et un partenariat avec l'UCV

L'offre de formation 2020 du CEP se concentre sur les apprentis et leurs formateurs-trices et s'étoffe sur les thèmes de l'agilité et l'intelligence collective. En effet, si nous sommes plus intelligents à plusieurs, il est nécessaire de nous munir de méthodes pour parvenir à un résultat clair!



Nicolas Liardon
Responsables de formations
au CEP



Cédric Reynaud
Responsables de formations
au CEP

Début 2019, le CEP a organisé une journée sur le thème de l'agilité et l'intelligence collective. Les participants, la plupart des représentants des institutions publiques et parapubliques, y

ont testé les outils et méthodes pour décroquer, raccourcir la durée des processus de décision et ont confirmé leur intérêt à rendre leur organisation plus souple et plus dynamique.

L'offre 2020 du CEP soutient cette tendance avec le slogan «un souffle de plus vers l'agilité» qui indique que les outils et changements sont à instaurer de manière progressive et bien paramétrée au contexte. Petit tour d'horizon des nouveautés pour 2020!

L'apprentissage dès le début

En 2020, le CEP propose cinq nouveaux cours pour les formateurs d'apprentis. Jusqu'à présent, seul le certificat de formateur en entreprise (CFFE) de 40 heures pouvait être suivi. Ces nouveaux cours sont ouverts tant aux formateurs ayant déjà ce certificat qu'à ceux qui ne l'auraient pas.

Le cours «Et si nous parlions feedback» met l'accent sur l'importance de l'écoute et des retours constructifs, alors que «Mon rôle en tant que formateur»

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION
XPert.MEETING, SOLUTION DE
GESTION DES SÉANCES ET
DE SUIVI DES DÉCISIONS !



Gagnez en **productivité**
et en **qualité**



Accédez **rapidement** et
facilement à l'information



Assurez la **confidentialité**
des données

Groupe
T2i
innovation informatique
www.groupe-t2i.com



Pensée par et pour les
communes romandes,
Xpert.Meeting fait peau
neuve avec de **nombreuses**
fonctionnalités inédites
pour encore plus
d'**efficacité** !

donne des outils pour communiquer et motiver les apprenti·e·s. Les neurosciences sont également de la partie afin de mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage et favoriser le transfert de connaissance. Enfin, «Renforcer le travail en tandem» incite à mieux comprendre l'autre, sa vision, ses besoins et ses attentes. Du côté des apprenti·e·s, une formation sur la gestion du temps offre des outils pour mieux s'organiser et fixer des priorités.

L'agilité et le digital

Introduits en 2019, les cours sur les méthodes agiles s'étoffent avec l'arrivée du «design thinking». Imaginé par les designers et les architectes, éprouvé par les milieux de l'industrie et validé par la recherche, ce cours propose des solutions originales pour la résolution de problèmes variés.

Le cours «Manager une équipe à distance» est destiné aux cadres qui collaborent avec des équipes qui ne sont pas physiquement présentes, comme par exemple en télétravail ou sur plusieurs sites. «Participer à un processus efficace» permet d'optimiser sa participation au travail en équipe et «La métaphore du jeu dans les défis professionnels» vous encourage à percevoir

les contraintes comme des opportunités plutôt que des menaces.

Du côté de la digitalisation, un cours sur la veille professionnelle sur le web permet d'automatiser et gérer la réception d'informations. Deux formations sur Wikipédia, omniprésente sur la toile, proposent de mieux connaître son fonctionnement et de pouvoir y contribuer.

Les valeurs sûres toujours présentes

Pour terminer, ces cours au succès constant témoignent de l'importance de l'aisance personnelle dans la communication et les relations; «Affirmation de soi afin de gagner en aisance personnelle»; «Apprivoiser ses émotions

pour mieux adapter ses réactions», ou encore; «Conduire et animer une équipe» pour poser et renforcer son rôle de cadre.

Certains cours sont revus en 2020, tels que «Se gérer dans les conflits», «S'initier à la gestion de projets», ou encore la formation de base aux premiers secours pour (ré)agir en cas d'urgence.

Avec des nouveautés dans les thèmes de l'informatique, de l'efficacité personnelle, des outils de collaboration ou encore du leadership, le bouquet de la formation 2020 s'annonce coloré! Toute l'équipe du CEP se réjouit de vous accueillir et se tient à votre disposition pour vous renseigner. ■

Nouveau dès 2020: un partenariat entre l'UCV et le CEP pour toujours plus de formations continues!

L'UCV et le CEP (Centre d'éducation permanente) ont conclu un partenariat permettant aux élus et employés des communes membres de l'UCV de bénéficier d'un tarif réduit (environ 15%) sur les cours du catalogue de formation du CEP, dès 2020.

Le CEP est une fondation à but non lucratif, dédiée à la formation continue principalement pour les acteurs des organisations publiques et parapubliques. Les cours du CEP complètent donc ceux du centre de formation de l'UCV, plutôt destinés aux élus et employés des communes.

Grâce à ce partenariat, vous avez accès à toujours plus de formations continues! Découvrez les formations du CEP et de l'UCV sur www.cep.ch et www.ucv.ch



AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963 0800 107 000 | groupe-kunzli.ch

Assainissement et hygiène publique



KUNZLI FRÈRES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

Coup de balai: une journée cantonale pour le ramassage des déchets

La gestion de l'abandon des déchets sur la voie publique est une problématique récurrente pour les autorités communales et cantonales en raison des coûts générés et des aspects négatifs causés sur les espaces publics. Les 3 et 4 avril 2020 aura lieu une action pour sensibiliser les citoyens aux conséquences des déchets sauvages.



Galia Baudet

Chargée de projets formation d'adultes à COSEDEC

Les périmètres de gestion des déchets vaudois ont lancé la mise en place de l'opération «Coup de balai» en 2002. Il s'agit d'une action annuelle de ramassage des déchets dans les espaces publics organisée par les communes, les écoles, les associations ou toute personne motivée. Depuis 2014, COSEDEC

coordonne et promeut cette action se déclinant durant deux journées dans les cantons de Fribourg et de Vaud.

Qui est COSEDEC ?

Fondée en 2009 par les périmètres de gestion des déchets de Suisse romande. La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) est un centre de compétences en matière d'information, de sensibilisation et de pédagogie sur le thème des déchets. Elle est active

depuis 1998, d'abord sous le nom de Réseau-école, puis sous son nom actuel depuis 2009. La coopérative a pour but de sensibiliser la population à l'adoption de comportements responsables en matière de gestion des déchets, ainsi que d'apporter une réflexion sur la consommation et la préservation de l'environnement. COSEDEC donne chaque année plus de 2000 animations dans les écoles de Suisse romande, propose une dizaine de journées de formation pour



Une demande du Parlement des filles

Sensibles aux conséquences du jeter-sauvage des déchets, les participantes au «Parlement des filles», qui a eu lieu lors de la journée Oser tous les métiers du 8 novembre 2018, ont demandé l'organisation d'une Journée cantonale de ramassage des déchets.

La Direction générale de l'environnement (DGE) a été chargée de la mise en œuvre de cette action. Soucieuse de ne pas multiplier inutilement les dates, elle a choisi d'en tenir la première édition dans le cadre du prochain Coup de balai, les 3 et 4 avril 2020. Cette action gardera un caractère volontaire et aura lieu une fois dans l'année. En outre, la DGE examinera les possibilités de collaborer avec d'autres partenaires, tels qu'écoles, mouvements de jeunesse et associations culturelles, afin de donner à cette opération l'envergure qu'elle mérite et, ainsi, de répondre au mieux au vœu exprimé par le Parlement des filles.

L'UCV contribue à la diffusion de l'information sur la journée et encourage ses membres à participer.

Précisions de la DGE

les agents et responsables de déchetteries et développe ou coordonne de nombreux projets de communication à destination des citoyens.

Quels sont les objectifs du Coup de balai?

Les journées «Coup de balai» visent à sensibiliser la population et à enrayer la progression de comportements néfastes pour l'environnement. L'action se veut solidaire et citoyenne pour encourager l'adoption des nouvelles habitudes responsables.

Cet événement a fait ses preuves et continue de séduire les citoyens, notamment dans le contexte sociétal actuel et l'engouement particulier pour l'écologie et la préservation des res-

sources. En 2019, environ 90 communes vaudoises et fribourgeoises ont organisé l'action de ramassage de déchets. La prochaine édition aura lieu le vendredi 3 et le samedi 4 avril 2020.

Un programme attrayant permet de mobiliser du monde pour le Coup de balai. COSEDEC propose sur son site www.balai.ch des idées d'activités que les communes peuvent mettre en place pour sensibiliser les citoyens à la problématique du jeter-sauvage.

Comment faire participer sa commune?

Les communes reçoivent une invitation de COSEDEC ou de leur périmètre à participer au Coup de Balai 2020 ou peuvent s'inscrire directement sur

www.balai.ch Un concours est ouvert pour les participants avec plusieurs lots à gagner sur tirage au sort:

- Trois bons pour un stand sensibilisation sur le thème des déchets animé par collaborateur de COSEDEC le samedi 4 avril 2020 (ou à définir).
- Trois kits de vaisselle réutilisable «écomanif» pour montrer l'exemple.
- Trois kits de cendriers de poche à distribuer. ■

COSEDEC répond à toutes les questions des communes sur cet événement au 024 423 44 50.

le plein d'énergie

ruey-termoplan
mazout | essence | diesel **0800 844 244**
ruey-termoplan.ch

SIGNALISATION ELGA
1030 BUSSIGNY

souhaitez-vous avoir plus d'informations?

CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION

SIGNALISATION **MARQUAGE** **SIGNALISATION DYNAMIQUE** **MOBILIER URBAIN**

WWW.ELLGASS.CH

L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny

Le système de milice a besoin d'un large débat sur ses réformes

La Suisse dispose avec le système de milice d'une institution unique en son genre qui permet au citoyen de s'identifier à l'Etat, qui renforce la capacité à trouver des compromis et limite la bureaucratie. L'Association des Communes Suisses a déclaré l'année 2019 «Année du travail de milice». C'est l'occasion de revenir sur ce sujet avec le responsable de ce projet.



Andreas Müller
Responsable du projet Politique de milice à l'Association des Communes Suisses, directeur de Politconsulting

«Nulle envie d'être conseiller communal.» «Qui veut devenir bouc émissaire?» C'est ainsi qu'étaient titrés certains articles de journaux publiés récemment. Le système de milice est effectivement en crise. Selon le monitoring des communes 2017, 50% des communes en Suisse ont des difficultés à recruter des candidats pour leurs exécutifs. Certes, des milliers de bénévoles continuent à veiller à la stabilité de ce principe fondamental et la population persiste à le soutenir. Mais alors que chacun souhaite profiter du travail de milice, les citoyens sont de moins en moins prêts à apporter leur contribution au bien commun.

Indicateur pour la démocratie suisse

A cela s'ajoute le fait que la politique – donc les politiciens et politiciennes – est perçue de manière de plus en plus négative. On cherche à opposer la «classe politique» au peuple, mais si les politiciens de milice sont présentés comme des adversaires des citoyens, leur motivation pour accepter un tel mandat ne peut que faiblir.

Le système de milice fait partie de l'héritage républicain et de la vision suisse de l'Etat. A ce titre, il permet aussi de donner la mesure de la volonté de participer, au-delà des élections et des votations. Au-dessous d'un certain taux de participation, le système de milice perd son efficacité.

Dans le système de milice, les membres des autorités enrichissent la gestion communale d'expériences et de

nouvelles idées issues de leur vie professionnelle. Un large spectre de connaissances et de capacités individuelles est ainsi utilisé pour le bien commun. Et cela de façon peu coûteuse. Le système de milice, qui mobilise ainsi le sens des responsabilités en faveur de la collectivité, est le garant d'un Etat souple et favorise la proximité avec les citoyens.

Eviter la simple «consommation» de politique

Sans système de milice, le citoyen ne serait qu'un spectateur vis-à-vis du politicien professionnel, un «consommateur» de politique, comme cela est monnaie courante dans les systèmes représentatifs. La démocratie directe, qui vit de la participation et de la discussion publique, n'est pas possible sans un engagement à large échelle.

Sans système de milice, le fédéralisme et son principe de subsidiarité seraient aussi remis en question, et ainsi l'idée même d'aboutir à des décisions aussi proches que possible des préoccupations des citoyennes et citoyens. La Suisse court ainsi moins le risque de voir la politique menée à coups de slogans, de mots d'ordre et de campagnes coûteuses.

Le fait que nous incarnions tous l'Etat, dans la mesure où nous votons sur des questions de fond et que nous assumons dans le cadre du système de milice des mandats et des tâches, contribue fortement à ce que l'Etat ne soit pas perçu comme un pouvoir anonyme et abstrait. La Suisse dispose donc, avec le système de milice, d'une institution unique en son genre qui permet au citoyen de s'identifier à l'Etat, qui renforce l'aptitude au compromis et au consensus et limite la bureaucratie.

Le système de milice: mythe ou idéal?

Le décalage croissant entre un système de milice idéalisé et la réalité est souvent passé sous silence, pourtant les interrogations sont nombreuses. La qualité du système de milice peut-elle être maintenue à moyen terme? Comment revaloriser le travail de milice? Faut-il davantage professionnaliser la politique? Faut-il imposer des contraintes pour que les mandats soient assumés? Faut-il davantage de fusions entre les communes? Dans cette perspective, l'idée d'une Suisse organisée de bas en haut est-elle encore actuelle et applicable ou finira-t-elle par se résumer à une jolie légende? Que reste-t-il de l'idée républicaine d'une Suisse qui vit de l'engagement de citoyens qui ne sont pas que des «clients de l'Etat»?

2019 a été une année électorale à l'échelle nationale. Des politiciens de tous bords ont chanté à nouveau les louanges du système de milice et se sont présentés eux-mêmes comme des parlementaires de milice – même si cela est de moins en moins le cas à l'échelle fédérale.

Si l'organisation actuelle de l'Etat doit être préservée, des conditions pour son maintien doivent être créées. Pour cela, un débat sérieux dans l'ensemble du pays est nécessaire. C'est pourquoi l'Association des Communes Suisses a lancé en 2019 l'«Année du travail de milice» faite de nombreux événements à ce sujet, avec une idée forte: le système de milice n'est pas à bout de souffle, mais il a urgemment besoin de nouvelles impulsions. Car ce sont les politiciens de milice qui font que la Suisse est la Suisse. ■

Esthétique et règles qualitatives en droit de l'aménagement du territoire et des constructions

Lors d'une séance du Service technique intercommunal du Gros-de-Vaud, Me Bovay a présenté quelques notions sur l'esthétique des constructions. Cet article est l'occasion de revenir sur ce sujet pointu. D'ailleurs, la révision de la LATC, en consultation jusqu'au 15 décembre, rend l'usage de la clause d'esthétique plus prévisible, en mentionnant désormais que les municipalités doivent prendre en considération les inventaires fédéraux et cantonaux ainsi que les décisions de classement lors de la pesée des intérêts.



Me Benoît Bovay
Professeur à l'UNIL,
Avocat et spécialiste FSA
en droit de la construction
et de l'immobilier

L'esthétique est un objectif qui devrait guider tout geste architectural dont la finalité est de marquer le paysage ou la ville par une construction durable. En droit, l'esthétique est une notion juridique indéterminée qui implique une pesée des intérêts en présence et une appréciation par l'autorité chargée de rendre une décision ou un jugement sur recours. C'est un sujet sensible, peu traité dans la doctrine juridique hormis quelques rares contributions¹.

L'esthétique dans le droit fédéral et cantonal

La Confédération fixe les principes applicables à l'aménagement du territoire, lequel incombe aux cantons et communes (art. 75 Cst. féd.). La loi fédérale sur l'aménagement du territoire

(LAT) ne contient pas de disposition spécifique sur l'esthétique, mais l'art. 17 LAT traite des zones à protéger visant notamment à préserver les paysages intéressants et les localités typiques, lieux historiques ou monuments naturels et culturels. L'art. 17 al. 2 LAT prévoit que le droit cantonal peut prescrire d'autres mesures adéquates: des prescriptions de protection de la nature et du patrimoine² et des clauses d'esthétique.

Dans la loi vaudoise, l'art. 86 LATC prévoit à cet égard que la Municipalité veille à ce que les constructions, quelle que soit leur destination, ainsi que les aménagements qui leur sont liés, présentent un aspect architectural satisfaisant et s'intègrent à l'environnement. Elle refuse le permis pour les constructions et les démolitions susceptibles de compromettre l'aspect et le caractère d'un site, d'une localité, d'un quartier ou d'une rue, ou de nuire à l'aspect d'un édifice de valeur historique, artistique ou culturelle.

De très nombreux arrêts rendus sur la base de cette disposition soulignent que l'autorité communale dispose d'un large pouvoir d'appréciation, sans que la clause d'esthétique vide pratiquement de sa substance la réglementation de la zone en vigueur. L'autorité de recours s'impose dès lors une certaine retenue dans l'examen de la question de l'esthétique, en ne substituant pas son propre pouvoir d'appréciation à celui de l'autorité municipale, mais en se bornant à ne sanctionner que l'abus ou l'excès du poids d'appréciation, la solution dépendant étroitement des circonstances locales.

Des critères objectifs pour une notion subjective: exemples à Lutry et Cossonay

L'intégration d'une construction ou d'une installation dans l'environnement bâti doit être examinée sur la base de critères objectifs, sans sacrifier à un goût ou un sens esthétique particuliè-

LE FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'ÉLÉVATIQUE

ACCÈS & ÉLÉVATIQUE S.A.

Ch. Mont-de-Faux 2 - CP 129 - 1023 CRISSIER

Tél. 021 711 77 77 - Fax. 021 711 77 78

www.elevatique.ch - info@elevatique.ch



ÉCHELLES

ÉCHAFAUDAGES

NACELLES

rement aigu, afin de limiter le poids de la subjectivité de l'autorité par rapport aux objectifs du propriétaire et de ses mandataires.

Un projet de construction ne peut être interdit sur la base de l'art. 86 LATC que si les possibilités de construire réglementaires apparaissent déraisonnables et irrationnelles. Telles sont les considérations usuelles de la jurisprudence. L'art. 86 LATC constitue une clause négative d'esthétique, étant donné que son but est d'éviter l'enlaidissement et non de tout mettre en œuvre pour que les constructions soient harmonieuses, bien intégrées et de qualité.

Aussi, spécifiquement dans les secteurs sensibles, les règlements communaux doivent être plus exigeants en posant des règles positives d'esthétique. On en trouve un certain nombre dans des villes historiques bien conservées comme Lutry ou Cossonay.

Dans la zone ville et village de cette commune de Lavaux, les bâtiments à conserver sont maintenus dans leur volumétrie, leur architecture, leur ornementation et leur style original, à l'exception des éléments et adjonctions disparates. Les possibilités de transformations intérieures et extérieures sont limitées pour respecter la substance du bâtiment et son originalité historique. Les éléments architecturaux, la typologie des couleurs et crépis, la répartition des ouvertures en façade, l'intégrité du toit, la position des étages, les murs mitoyens et de séparation sont non seulement réglementés, mais surtout sont valorisés par un cahier de directives s'appuyant sur un inventaire des bâtiments existants et guidant les particuliers et autorités.

Dans la vieille ville de Cossonay, l'exercice de détail prévoyant les clauses positives d'esthétique a été fait récemment puisque le plan date du 11 décembre 2017.

Quel est le lien entre les clauses positives d'esthétique et le recensement architectural cantonal?

Les autres clauses positives d'esthétique sont des clauses plus standardisées introduites à la demande du service can-

tonal spécialisé en matière de protection du patrimoine bâti. Ces clauses font le lien avec le recensement architectural cantonal.

Si les bâtiments ayant une note 1 et 2 dans ce recensement (en général classés ou inventoriés) nécessitent une autorisation spécifique du département³, les bâtiments ayant une note 3 (soit les bâtiments ou parties de bâtiments remarquables ou intéressants du point de vue architectural ou historique) doivent en principe être conservés sous l'autorité de la Municipalité. Des transformations, de modestes agrandissements, un changement d'affectation sont toutefois possibles si ces modifications sont objectivement fondées et si elles sont compatibles avec la conservation et la mise en valeur du bâtiment.

Pour les bâtiments bien intégrés, ce qui correspond à la note 4 au recensement architectural, ils peuvent être modifiés et le cas échéant faire l'objet d'une démolition suivie d'une reconstruction pour les besoins objectivement fondés et pour autant que soient respectés le

NOS 25 ANS SONT POUR VOUS !

25% Seulement sur 25 FORD CUSTOM en stock



Profitez maintenant!



Emil Frey Crissier
Votre fournisseur d'émotions

Ford Transit Custom Van 280 LI, Prix net dès 23 500 CHF, Prix catalogue dès 34 008 CHF, diesel 2.0, 105 ch, traction avant, boîte man. 6 vitesses. Consommation mixte 6,1-6,6 (équiv. ess. 6,9) l/100 km* Émissions de CO2 157-172 g/km plus 26-28 g/km de la fourniture de carburant*. Moyenne de tous les véhicules neufs immatriculés en Suisse. 137 g/km. Les valeurs de consommation et de CO2 sont des valeurs de consommation standard européennes et peuvent varier considérablement dans la pratique selon le style de conduite, la charge utile, l'équipement, la taille des roues et la saison.

caractère spécifique de leur intégration et l'harmonie des lieux. La Municipalité peut refuser le permis de construire si le projet compromet le caractère architectural du bâtiment, notamment par une sur-occupation du volume existant. En revanche, les constructions mal intégrées ne peuvent être modifiées que si ce défaut d'intégration est supprimé ou, dans une large mesure, diminué. Cela correspond aux notes 5 et suivantes du recensement architectural.

Les inventaires fédéraux, des outils incontournables pour les plans et permis de construire

Depuis quelques années, l'élaboration des inventaires des sites et ouvrages construits (ISOS) prévus par la loi fédérale sur la protection de la nature (LPN) a conduit à une prise de conscience des autorités et des tribunaux. A l'origine, ces inventaires intéressaient les autorités fédérales dans l'exécution de leurs tâches, puis ils sont devenus incontournables dans les ensembles bâtis sensibles, d'importance nationale, voire régionale.

Dans un arrêt rendu il y a dix ans (Rüti), le Tribunal fédéral a rappelé que les inventaires fédéraux ISOS devaient être transcrits dans les plans directeurs cantonaux, puis dans la planification locale au moyen des instruments prévus à l'art. 17 LAT (zone protégée et réglementation spécifique). Dès leur insertion dans les réglementations communales, ces inventaires lient les particuliers. Mais avant cela, l'inventaire ISOS doit de toute façon être pris en considération dans la pesée des intérêts de chaque cas d'espèce – y compris lors de l'accomplissement de tâches purement cantonales et communales comme l'élaboration des plans d'affectation ou l'octroi des permis de construire – en tant que manifestation d'un intérêt fédéral.

Selon l'art. 6 al. 1 LPN, l'inscription d'un objet d'importance nationale dans un inventaire fédéral indique que l'objet mérite spécialement d'être conservé intact ou en tout cas d'être ménagé le plus possible, y compris au moyen de mesures de reconstitution ou de remplacement adéquat. Une atteinte demeure possible lorsqu'elle n'altère

pas l'identité de l'objet protégé ni le but assigné à sa protection; celui-ci découle du contenu de la protection mentionnée dans l'inventaire et les fiches qui l'accompagnent.

L'incidence de cette jurisprudence fédérale est indéniable: dans le canton de Vaud, le nombre d'arrêts ayant contrôlé l'esthétique d'une construction au regard de l'ISOS a augmenté ces dernières années.

Si une Municipalité omet de se référer à l'inventaire ISOS et de l'appliquer au projet sur lequel elle doit statuer ou d'expliquer de manière détaillée pourquoi elle considère qu'elle s'en distance, sa décision peut être annulée par l'autorité de recours au vu des exigences précitées du Tribunal fédéral. L'absence de prise en considération de l'ISOS affecte aussi la validité de la réglementation communale en vigueur.

Dans deux affaires rendues en 2018 et 2019 concernant des communes vaudoises, le Tribunal fédéral a annulé des décisions de permis de construire en considérant que la planification et la réglementation applicables n'étaient plus valables car elles n'avaient pas été révisées pour transcrire les objectifs de protection figurant dans l'ISOS. On constate donc que l'ISOS – voire même l'inventaire fédéral des paysages dans le secteur non bâti, comme l'a relevé récemment la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal – renforce les exigences en matière d'esthétique des projets et la nécessité d'une analyse complète et bien motivée de la situation avant l'octroi du permis de construire dans les endroits sensibles.

Qualité de la construction: de quoi s'agit-il et comment s'en assurer?

Les art. 1 et 3 LAT contiennent un certain nombre de buts et principes insistant sur la qualité de la construction. En orientant l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti et en exigeant une certaine densification des nouvelles constructions, il est indispensable de maintenir une qualité appropriée de l'habitat (art. 1 LAT).

La qualité des constructions vise également leur situation, la proximité des transports publics, la création de lieux de détente et de loisirs, la mobilité

douce, les aires de verdure et espaces plantés d'arbres, la protection contre les nuisances environnementales. Les projets qui occupent les zones à bâtir redimensionnées doivent donc être minutieusement conçus, avec un sens esthétique indéniable, pour assurer non seulement une bonne intégration des nouvelles constructions ou des travaux de transformation, mais aussi en présentant une architecture de qualité où il ne s'agit pas simplement de maximiser les possibilités offertes par la réglementation communale, mais surtout d'assurer le confort et le bien-être des futurs occupants.

Pour arriver à de tels objectifs, il faut non seulement que les dossiers présentés par les mandataires soient de qualité, mais surtout que le suivi de la construction soit assuré par des mandataires professionnellement qualifiés, tout en posant des exigences sur la qualité des matériaux, sur la bonne organisation intérieure des bâtiments et sur des aménagements extérieurs bien conçus.

On ne saurait que recommander aux autorités municipales de suivre l'évolution des projets par un dialogue permanent jusqu'à la procédure d'enquête, puis lors de la réalisation, le cas échéant avec l'aide des autorités cantonales spécialisées pour les bâtiments historiques, mais aussi en n'hésitant pas à recourir aux préavis de commissions spécialisées communales, composées en majorité de professionnels indépendants de l'autorité. L'avis de la population lors de l'enquête publique compte.

La décision de l'autorité doit être rendue sans sacrifier aux exigences réglementaires et légales, dans un souci permanent d'atteindre un résultat esthétique et qualitatif. Une décision qui respecte ce processus sera plus solide en cas de recours et assurera la pérennité du bâti pour plusieurs générations. ■

1. Augustin Macheret, Esthétique et droit public de la construction; Marco Borghi, Les prescriptions limitant la créativité architecturale; Isabelle Chassot, La clause d'esthétique en droit des constructions; Benoit Bovay, Mal bâtir, 2015, et Bien bâtir, les clauses d'esthétique en droit public des constructions, 2019.

2. Loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites, LPNMS.

3. En application des art. 16, 17, 29 et 30 LPNMS.

Charte des droits de l'administration: un projet en cours

La Conférence suisse des secrétaires municipaux planche actuellement sur l'élaboration d'une charte des droits de l'administration dont l'objectif serait de mieux reconnaître le rôle du secrétaire municipal et de l'administration par rapport à l'exécutif communal. Le président de cette association nous en dit plus sur ce projet.



Waldo Patocchi
Secrétaire municipal d'Avegno Gordevio (Tessin) et président de la Conférence suisse des secrétaires municipaux

Lors de réunions officielles avec des élus de tous niveaux, nous obtenons avec enthousiasme la confirmation de l'importance de notre profession de secrétaires municipaux. Parfois, après ce moment de reconnaissance, nous pouvons nous retrouver seuls et peu accompagnés, obligés d'assumer des rôles chronophages et énergivores qui ne nous appartiennent pas.

Il a même pu arriver à certains d'entre nous de penser: je suis un professionnel passionné et intéressé aux affaires publiques, comment se fait-il que mes responsables me reprochent le contraire?

Le système actuel de gestion de l'administration en Suisse peut conduire à des cas de litiges entraînant des procédures administratives et pénales onéreuses et coûteuses qui ne tiennent pas toujours compte de l'aspect humain, comme ce fut le cas dans des affaires d'actualités récentes.

La gestion d'une commune: une mission complexe

Le risque d'une gestion approximative et subjective par les communes m'inquiète beaucoup en tant que secrétaire municipal et président de la Conférence suisse des secrétaires municipaux. Dans notre métier, nous essayons d'appliquer un système de gestion du personnel qui valorise notre profession, notre mandat, nos tâches, en mettant au centre les collaborateurs. Toutefois, le système de milice, sur lequel se base notre démocra-

tie, n'est plus toujours adapté et nécessiterait une mise à jour.

Lors de l'assemblée générale de l'AVSM (Association vaudoise des secrétaires municipaux) de 2018, à laquelle j'ai participé avec grand plaisir, j'avais évoqué une idée basée sur le constat que nos élus ne sont pas forcément des professionnels (dans le sens de personnes formées à la gestion politique) et qu'il leur faut parfois du temps pour apprendre et mettre en pratique l'expérience qu'ils mettent ensuite à la disposition de la communauté chaque jour.

Aujourd'hui, les temps de travail administratifs dans le secteur public allongent. Par exemple, certains projets nécessitent des années de travail et de préparation pour se concrétiser, et ce même s'ils sont soutenus par l'ensemble de la commune. En revanche, si un projet génère des oppositions à l'interne ou à l'externe, cela peut mener à des situations de conflit, voire des procédures juridiques qui peuvent compliquer les missions et les relations entre les personnes.

Or, le temps est la ressource qui manque le plus à tous, particulièrement

Une charte pour le bon fonctionnement de l'institution communale

L'intervention du président de la Conférence suisse des secrétaires municipaux dans le débat sur les relations entre les cadres des administrations communales et les élus démontre que les préoccupations exprimées par notre association trouvent un écho dans toute la Suisse.

Quelle que soit la taille de la commune, quelle que soit sa localisation, quel que soit le statut de ses élus (miliciens quasi bénévoles, actifs à temps partiel ou professionnels), la question se pose.

La disparition du statut de fonctionnaire, qui protégeait les agents publics de l'arbitraire du politique, nécessite la mise en place de nouveaux dispositifs. C'est d'autant plus urgent que, sans vouloir idéaliser le passé, on constate une forte dégradation des relations au sein des exécutifs et une dilution dramatique de la notion de collégialité pourtant prévue par la loi. Et lorsqu'une Municipalité se grippe, c'est toute l'administration qui tousse.

La charte est un engagement moral permettant de favoriser, sinon de garantir, des relations équilibrées et loyales entre l'administration et les élus. Pour avoir un effet, elle nécessitera une adhésion forte des élus. Elle complète les propositions faites par l'AVSM, telles que la révision de la loi sur les communes, la généralisation de la formation des secrétaires et des membres des exécutifs, le renforcement du rôle des préfets ainsi que la création d'une fonction d'ombudsman entre l'administration et les élus communaux.

Comme rappelé par le président de la CSSM, au-delà des conditions de travail des uns et des autres, l'enjeu réside dans le bon fonctionnement de l'institution communale, cœur de notre démocratie.

Pierre-André Dupertuis, président de l'AVSM

aux élus, personnalités publiques engagées sur de vastes fronts. L'exécutif peut donc être confronté à un manque de ressources qu'il cherche à compenser dans l'administration, ne pensant pas toujours que l'administration a peut-être déjà engagé son temps, ses tâches et ses objectifs.

Concept de charte des droits de l'administration publique

L'idée est basée sur un concept simple: la protection des collaborateurs via un engagement moral et éthique concrétisé au sein d'une charte qui sera soumise à la connaissance des élus des exécutifs communaux au début de leurs mandats. Cette idée peut paraître superflue. Or, en cas de problèmes, cette charte pourrait devenir un soutien important et un rappel essentiel pour défendre l'administration, en particulier la profession de secrétaire municipal.

Lors de l'examen de cas d'actualités récents de conflits entre la Municipalité et l'administration communale, nous avons constaté que la protection des secrétaires municipaux ou de l'administration en général n'est pas déterminée dans la loi. Ainsi, une charte à l'échelle nationale pourrait combler ce manque. A noter qu'une charte est un document d'engagement moral et éthique, diffère

rent d'une loi ou d'un règlement dont les effets sont contraignants.

Pour cette raison, la Conférence suisse des secrétaires municipaux prépare une charte des droits de l'administration et a déjà présenté ce projet, notamment lors des assemblées générales de l'AVSM. Le document sera officiellement présenté aux secrétaires municipaux de Suisse, qui seront invités à la signer, le 12 novembre 2020 à Fribourg.

Cette charte pourrait s'appliquer à plus large échelle qu'une administration communale, par exemple au sein de différents organismes publics pour la protection de tous les collaborateurs. C'est par exemple le cas du CHUV qui a développé une charte institutionnelle dont le but est de mobiliser l'attention des collaborateurs sur l'importance de la relation dans les soins vis-à-vis des patientes et patients et de leurs proches, ainsi que sur l'importance d'un comportement bienveillant entre collègues. D'autres projets similaires sont appliqués au niveau international, tels que la Déclaration de Genève sur les droits de l'homme et le patrimoine culturel.

La Conférence suisse des secrétaires municipaux tient à faire savoir aux secrétaires municipaux qu'elle travaille avec force et conviction pour le bien-

être de cette profession et nous nous réjouissons de présenter prochainement le projet abouti aux communes de Suisse. J'espère surtout que ce projet parlera aux élus des exécutifs communaux qui, par-là, reconnaîtront l'importance d'une relation stable et saine avec l'administration communale.

Je tiens à remercier mes collègues secrétaires municipaux et municipales qui, avec engagement et dévouement, sont disponibles pour assurer le développement des organismes publics locaux grâce à ce métier qui joue un rôle central pour toute la commune, en particulier pour les élus qui, d'ailleurs, le rappellent souvent. Salutations chaleureuses du Tessin! ■

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Sortimo[®]

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Gerber Frères Sàrl

Représentant Sortimo pour la Suisse Romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch

www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch



Avec **Sortimo** vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !

AVSM! 69^e Assemblée générale dans la chaleur du Nord vaudois

Yverdon-les-Bains a su faire oublier la météo plutôt maussade de ce début octobre en accueillant la 69^e Assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux dans la salle de la Marive, décorée aux couleurs de l'automne pour l'occasion. Cette ambiance chaleureuse, associée à la qualité des orateurs, a offert une belle édition 2019.



Patricia Audétat
Secrétaire communale à Vich,
membre du comité de l'AVSM
et déléguée Point CommUNE!

Après avoir souhaité la bienvenue aux quelque 120 personnes présentes dans la salle et remercié la Commune d'Yverdon-les-Bains pour la parfaite organisation de cette assemblée, le président Pierre-André Dupertuis a immédiatement passé la parole aux autorités locales pour une brève présentation du district du Jura-Nord vaudois et de la Commune d'Yverdon-les-Bains.

Nord dynamique et pragmatique

Que ce soit au travers de l'allocution de M. le préfet Etienne Roy ou de la présentation de M. Jean-Daniel Carrard, syndic, il n'a échappé à personne que la région était en plein développement, profitant des espaces encore à sa disposition. Au niveau du district, le plan directeur régional est à bout touchant et les projets éoliens et photovoltaïques en cours montrent la volonté politique d'aller de l'avant, notamment en matière d'autonomie énergétique. A l'échelon communal, l'enjeu en matière d'urbanisme est de «recoller» la ville au lac, de valoriser

ces terrains qui ont été historiquement mis de côté et de réactiver des zones peu ou pas exploitées. Si les idées ne manquent pas, l'argent fait souvent défaut. Le partenariat public-privé est une solution de plus en plus privilégiée pour concrétiser des projets. Y-Parc, le plus vaste parc scientifique de Suisse, en est une des premières réussites. Avec plus de 60 sociétés, il est maintenant totalement submergé de demandes. Côté réhabilitation, un projet de friche industrielle est actuellement à l'étude pour concilier culture et sport, deux domaines également chers à la Ville.

#ELODigital

L'efficacité numérique au service de votre commune.



ELO solution GED/ECM pour les Communes

- > Simplifiez la recherche, le partage et la traçabilité de vos documents.
- > Soyez conforme aux directives cantonales et fédérales sur l'archivage.
- > Automatisez vos processus et les prises de décisions tout simplement.

Gestion documentaire, Archivage, Processus, Collaboration Avec ELO.

Tél. 021 623 77 77

www.protocol.ch

Gestion documentaire · Archivage · Processus



Parterre bien rempli à la salle de la Marive à Yverdon-les-Bains. © Steve Guenat / UCV

«Le **secrétaire municipal** est un **maillon essentiel** du fonctionnement politique»

Jean-Daniel Carrard, syndic d'Yverdon-les-Bains

Echos de l'année écoulée

Cette année a été bien remplie pour le comité de l'AVSM qui, hormis le traitement des affaires courantes, s'est particulièrement investi dans la formation et a continué à œuvrer pour une meilleure reconnaissance du statut de la profession et l'amélioration des relations avec les municipalités. «Si la plupart d'entre nous ont avec leur municipalité des relations forcément complexes, mais également riches et respectueuses, quelques-uns vivent des situations qui seraient grotesques si elles ne menaçaient pas leur poste de travail, leur réputation professionnelle et leur intégrité personnelle», a souligné le président.

Dans ce contexte, une journée de formation/sensibilisation consacrée à la problématique des relations avec les politiques a été mise sur pied avec le Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud, mais surtout diverses propositions ont été transmises par courrier à Mme la conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Elles

demandent principalement de rendre explicite le rôle du secrétaire municipal en matière de conseil en légalité auprès des municipalités, de renforcer le rôle de médiation des préfets, de créer une fonction d'ombudsman, d'instaurer une formation de base obligatoire pour les nouveaux secrétaires municipaux et d'étoffer l'offre de formation à destination des élus. L'AVSM a aussi déclaré sa disponibilité à participer à tout groupe de travail sur le sujet et sur la révision de la loi sur les communes.

Quels projets pour 2020 ?

Les comptes ayant été approuvés à l'unanimité et les cotisations maintenues, le budget 2020 a été soumis à l'assemblée avec quelques particularités qui lèvent le voile sur l'année prochaine. L'enveloppe affectée à la formation est augmentée, traduisant la volonté du comité de continuer son effort dans ce domaine, mais surtout l'assemblée générale bénéficie d'une enveloppe supplémentaire pour cause de jubilé. En effet, l'Association vaudoise des secrétaires municipaux va fêter son 70^e anniversaire en 2020 et c'est la Commune de Bex qui planche déjà sur un programme spécial pour marquer l'événement. Ce budget tel que présenté a été accepté à l'unanimité.

Cette 69^e édition a aussi été l'occasion de fêter Viviane Duc, de la commune de Lucens, qui arbore fièrement vingt-cinq ans d'activité, et Pierre-Alain Borloz, ancien rédacteur de *Point CommUNE!* et secrétaire municipal de Forel (Lavaux), qui quitte le comité pour cause de départ à la retraite après trente ans de bons et loyaux services. «Amateur de vieux chasselas et de ses produits dérivés, il a grandement participé à l'animation de nos séances avec son humour caustique et son franc parler», a relevé le président. Pierre-Alain Borloz est remplacé par Elisabeth Jordan, secrétaire municipale itinérante, qui va apporter au comité sa riche expérience accumulée dans les douze communes où elle a travaillé. Elle dispense déjà depuis plusieurs années la formation initiale aux nouveaux membres, en collaboration avec Marc-André Burdet, membre du comité. Elle se réjouit de participer à la valorisation de la profession et rappelle, en citant un de ses professeurs à l'Idheap, que le secrétaire municipal est un véritable chef d'orchestre qui doit combiner des compétences aussi variées que sociologue, confident, investigateur, communicateur charismatique, gestionnaire, coordinateur, et la liste est encore longue.



De gauche à droite : Eric Kaltenrieder, président du Tribunal cantonal, Anne Décaillet, Pierre-André Dupertuis, Elisabeth Jordan, Marc-André Burdet, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, Pierre-Alain Borloz, Giancarlo Stella, Patricia Audétat, Yves Leyvraz.

Judiciarisation de la société et impact sur les communes

M. Eric Kaltenrieder, président du Tribunal cantonal, a un avis très clair sur cette problématique et il a réussi avec brio à rendre accessible ce mot barbare, déjà difficile à prononcer. Après une brève explication du système judiciaire vaudois, il a rapidement démontré que la judiciarisation de la société était une des composantes de l'augmentation significative de l'activité judiciaire. Quelles sont les raisons de cette évolution? Tout d'abord, l'immédiateté que l'on constate au niveau de l'information, mais aussi en justice, avec son corollaire l'individualisme. Puis l'américanisation, visant à tout maîtriser, expliquer, à chercher un responsable pour tout. L'accès trop facile à la justice, bien que de prime abord positif, concourt aussi à cette évolution. Et finalement, la perte du respect de l'autorité.

Les communes sont particulièrement impactées, tout d'abord comme sujet de droit, mais surtout lorsqu'elles rendent des décisions sujettes à recours. Comment se protéger? S'adjoindre les services d'un avocat-conseil a posteriori semble une évidence, mais la consultation en amont devrait être plus systématique, même si les honoraires seront forcément contestés par le délibérant, qui reprochera aussi de n'avoir pas fait appel à un professionnel dans le cas contraire! Les secrétaires municipaux ont leur rôle à jouer dans ce processus en tant qu'éléments essentiels du fonctionnement des communes.

«C'est un vaste chantier qui se tient devant nous et **nous sommes prêts** à l'investir pour être entendus!»

Pierre-André Dupertuis, président de l'AVSM

Conclusion encourageante par Mme Béatrice Métraux

Participante régulière aux assises de l'AVSM, Mme la conseillère d'Etat a rappelé que la Constitution cantonale conférait à l'Etat le rôle de surveillant des communes, mais que celui-ci n'intervenait que si la légalité n'était pas respectée par les autorités communales. Toutefois, à la lumière des résultats de l'audit commandé à Vevey, des constats intéressants ont été faits qui ouvrent des pistes de réflexion stimulantes en vue d'une révision prochaine de la loi sur les communes. L'auditeur estime qu'il serait utile de collaborer avec l'AVSM afin de faire évoluer le rôle du secrétaire municipal. Dans cette optique, Mme Métraux examinera avec le corps préfectoral, les associations des communes et le comité de l'AVSM la possibilité de concrétiser l'une ou l'autre de ces recommandations et de faire évoluer le cadre légal. ■



Ambiance chaleureuse et décontractée lors de l'apéritif.

C L A U D E
FAVRE S.A.

Spécialiste toitures & façades

YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

AVIATCO! Compte rendu de la 36^e journée technique

Des visites d'installations diverses et enrichissantes ont ponctué la 36^e journée technique de l'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux du 1^{er} novembre 2019, au Mont-sur-Lausanne et dans les environs.



Charles Wernuss
Chef de secteur police des constructions à Echallens, délégué Point CommUNE! de l'AVIATCO

Cette année encore, une quarantaine de techniciennes et techniciens communaux se sont retrouvés, le 1^{er} novembre 2019 à l'occasion de la journée technique d'automne de l'AVIATCO brillamment organisée par M. Vincent Porchet, chef du Service espaces verts et déchets de la Commune du Mont-sur-Lausanne.

Après l'accueil autour d'un café croissant, M. Christian Menétrey, municipal des lieux, en charge des bâtiments et de la durabilité, a présenté sa commune de près de 8700 habitants, son développement, son attractivité (aux portes de Lausanne) et les principaux projets en cours.

Présentation du Syndicat AF du Mont

M. Anthony Turiel, chef du service des bâtiments et de la durabilité au Mont-sur-Lausanne, a présenté à l'assistance le concept urbanistique de la péréquation réelle de l'amélioration foncière du Mont en décrivant son mode de fonctionnement et son développement.

Le Syndicat d'améliorations foncières du Mont-sur-Lausanne a été créé par arrêté du Conseil d'Etat du 19 mars 1982. Il concerne un périmètre de 542 hectares et a notamment pour but le remaniement parcellaire en corrélation avec l'adoption d'une zone agricole liée à une zone à bâtir. Ce périmètre intègre 11 plans de quartiers qui, à l'horizon 2035, devrait connaître une augmentation de plus de 3000 habitants et générer 2000 nouveaux emplois.

Deux visites incontournables

Les participants ont visité le centre d'entretien des routes nationales et cantonales du réseau vaudois. C'est M. Sébastien Domon, voyer de l'arrondissement centre et deux de ses assistants qui ont fait la visite guidée de ce site impressionnant: ateliers de réparation, halle des véhicules, l'impressionnante réserve de sel (plusieurs milliers de mètres cubes!) en prévision de l'hiver. M. Domon et ses collègues ont expliqué



Une partie des participants à cette journée technique devant l'impressionnante réserve de sel du centre d'entretien des routes nationales et cantonales du réseau vaudois.



ÉCOUTEZ : GCM LIVRE LE BÉTON EN SILENCE

Avec notre nouveau malaxeur hybride rechargeable, nous livrons votre béton en silence. Un sacré plus pour tous les chantiers où les réductions sonores sont de rigueur!

GCM SA
OSIÈRE DE LA CLUSE-AUDOUINÈSE

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

EN SAVOIR PLUS AU **021 784 84 35**

www.gcm.ch PENSEZ ÉCO ET DURABLE
ECOBETON® - ECDGRAVE® - ECDSTAB®



La seconde partie des participants posant devant le dernier hélicoptère acquis par la REGA.

dans le détail le travail de permanence opérationnelle et les priorités à tenir afin d'assurer un déneigement optimal durant l'ensemble de la saison d'hiver, dans tout le canton. Il nous décrit enfin le système d'intervention et de sécurisation des sites mis en place, lors de travaux d'entretien ou de réparation sur le réseau des routes nationales.

Le centre d'intervention de la «REGA 4» basé à l'aéroport de la Blécherette a aussi fait l'objet d'une visite. M. Laurent Rien, infirmier, secouriste et ancien pilote d'hélicoptère aujourd'hui à la retraite a présenté avec passion le centre d'intervention, ses valeurs, ses missions et la nature des différentes interventions effectuées au cours d'une année. C'est

avec une émotion toute particulière qu'il a montré au public la dernière machine acquise en mars 2019, le «H145 d'Airbus Helicopters».

A l'issue de ces visites, la journée s'est terminée par un apéritif et un repas pris en commun dans les locaux de l'administration communale. A l'année prochaine! ■

Votre partenaire pour la publicité extérieure: www.apgsga.ch



APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches numériques et analogiques à des endroits hautement fréquentés. La croissance démographique, la mobilité en hausse, l'acceptation des nouvelles possibilités de publicité font de l'Out of Home Media l'un des principaux éléments du mix de communication.

Laissez-nous vous montrer à quel point la publicité extérieure et nos services sont fascinants et porteurs d'avenir. Bienvenue chez APG|SGA.

APG|SGA
Out of Home Media

Zoom sur les armoiries communales vaudoises

Point CommUNE!, en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises, vous propose de découvrir, en couleurs et en patois, la signification de quelques blasons et sobriquets communaux. Pour cette fin d'année, prenez la clé des champs et évadez-vous pendant la trêve hivernale!



Le Chenit

BLASONNEMENT De gueules au mousquet et à l'épée en sautoir, à la clef brochant en pal, le tout d'argent.

HISTOIRE Ces armoiries remontent au commencement du XVIII^e siècle et figuraient sur une cloche de l'église du Sentier, datant de 1787 et détruite dans l'incendie de 1898. La clef et l'épée rappellent sans doute que

Le Chenit faisait autrefois partie du bailliage de Romainmôtier, et le mousquet évoque le souvenir de l'Abbaye des Fusiliers, fondée en 1660.

SOBRIQUET

Le Chenit se compose de trois fractions de commune (Le Sentier, L'Orient et Le Brassus), ainsi, les habitants n'ont pas de sobriquet. A noter que les habitants de la Vallée de Joux se nomment les Combiens.



Crassier

BLASONNEMENT

De gueules à la fasce ondéée d'argent, à deux clefs d'or brochant en sautoir, accompagnées en pointe d'un mont à trois coupeaux du même.

HISTOIRE L'église de ce village, jadis dédiée à sainte Marie-Madeleine, fut adjugée à l'abbé Bonmont par un arbitrage de 1225. En 1929, la commune a repris pour ses nouvelles armoiries les émaux, les clefs et le mont des armes attribuées au bailliage de Bonmont, formé avec les terres de l'ancienne abbaye. La fasce (la ligne blanche) symbolise le Boiron, qui traverse la localité.

NOM DES HABITANTS Les Crassièrans.

Chavannes-sur-Moudon

BLASONNEMENT

De gueules au dextrochère armé, mouvant d'une nuée et tenant une clef, le tout d'argent.

HISTOIRE Au début du XIV^e siècle, cette localité

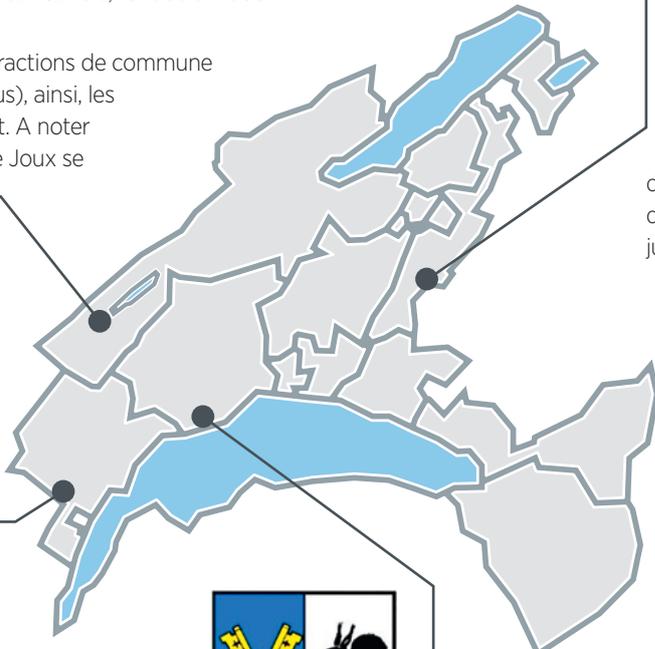


appartenait à plusieurs

seigneurs. Les plus importants étaient les nobles de Villardin, dont les biens passèrent à la famille de Glane à la suite d'une alliance.

Au XVI^e siècle, un autre mariage donna Chavannes à la famille Loys, qui en fit une seigneurie avec haute juridiction en 1663. En souvenir de ce passé, la commune adopta en 1929 une variante des armoiries des Glane, seigneurs de Villardin, qui figure sur un vitrail de 1613 à Chavannes, écartelée avec les armes Loys.

SOBRIQUET Lè Aragne (les araignées).



Etoy

BLASONNEMENT Parti d'azur à deux clefs d'or en sautoir, et d'argent à l'écureuil de sable.

HISTOIRE En 1920, Etoy a remis à ses soldats mobilisés

une médaille portant les armoiries communales récemment adoptées. Les clefs d'or sur champ d'azur sont les armes de Bourg-Saint-Pierre et rappellent qu'au X^e siècle déjà, l'Abbaye de Saint-Pierre possédait à Etoy une terre qui deviendra un prieuré, rattaché plus tard à la prévôté du Mont-Joux. L'écureuil perpétue le souvenir du surnom donné aux habitants.

SOBRIQUET Les Etierruz (les écureuils).

Je ne suis pas sûr d'utiliser les bonnes armoiries, que faire ?

Les communes qui souhaitent obtenir le blasonnement de leurs armoiries enregistrées ou leur représentation graphique peuvent le faire auprès des Archives cantonales vaudoises ou directement sur le site de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (www.ige.ch/suche).

Agenda UCV

	COMITÉ DE L'UCV	CONSEIL	GRUPE DES VILLES	GRUPE BOURGS & VILLAGES
DÉCEMBRE	vendredi 13 à 7h <i>Bussigny</i>	jeudi 12 à 14h <i>Rennaz</i>	mardi 10 à 7h30 <i>Lausanne</i>	prochaine séance en mars 2020

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur notre site internet www.ucv.ch/agenda

Agenda associations

	AVSM	AVDCH	ACVBC	aVDAas	AVIATCO	SOPV	CDPV
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020	vendredi 2 octobre <i>Bex</i>	vendredi 3 avril <i>Leysin</i>	vendredi 8 mai <i>Yverdon</i>	vendredi 8 mai <i>Cully</i>	vendredi 8 mai <i>Crissier</i>	à fixer	ven. 12 juin <i>Cossonay</i> ven. 13 novembre <i>Nyon</i>
FORMATION 2020	4 et 10 juin <i>lieu à fixer</i>						

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élus, cadres et employés communaux sur www.ucv.ch/formations

Des questions juridiques, financières ou en lien avec le pilotage communal? Les experts de l'UCV vous proposent des solutions au 021 557 81 30.

Agenda



Retrouvez toutes les dates des séances, formations, soirées d'information, ateliers et Assemblée générale sur notre site internet

www.ucv.ch/agenda

UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

www.linkedin.com/company/ucv



VOTRE SOLUTION DE GESTION COMMUNALE

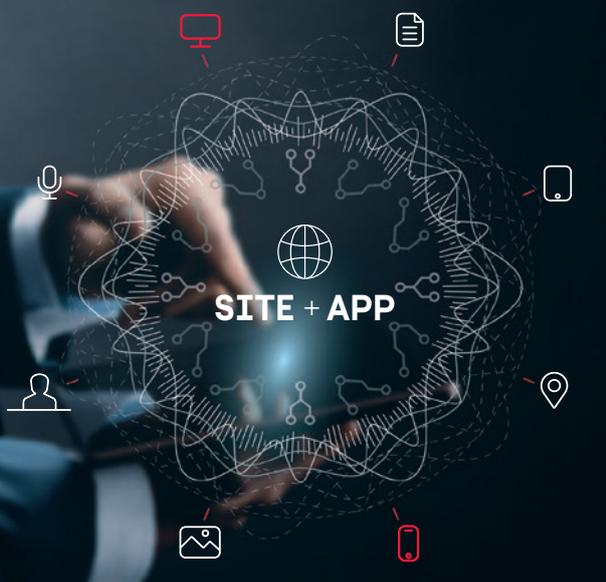
Leader de l'informatique dans les administrations communales romandes avec **plus de 230 communes installées**, nous mettons à votre service depuis plus de 30 ans, notre savoir-faire unique.

Quelle que soit la taille de votre commune, nous vous accompagnons dans votre démarche, de l'étude du projet jusqu'à sa réalisation.



OiOi WEB

Le nouvel outil de conception de site internet dédié aux communes proposé par OFISA Informatique SA



SITE + APP

www.o-i.ch  www.oioi-web.ch



RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



AVANT **APRÈS**

ECOENTREPRISE CERTIFICATION EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIETALE

Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

Bien construire pour bien habiter



NOTRE RAISON D'ÊTRE: LE «BIEN HABITER»

Depuis sa création en 1920, notre Coopérative d'habitation poursuit sa mission de proposer les meilleures conditions de logement ainsi que des loyers abordables*. En près de 100 ans, notre élan constructeur au service de nos sociétaires n'a jamais faibli. Et grâce à notre forte capacité financière et notre rigueur budgétaire, nous sommes en mesure de mener à bien toutes les étapes d'un projet immobilier.

Fidèles aux idéaux coopératifs, nous refusons de spéculer sur nos objets immobiliers et sommes libérés de la contrainte de rémunérer des actionnaires. C'est pourquoi nous pouvons nous concentrer avant tout sur le bien-être de nos sociétaires et locataires. C'est ce qui constitue notre raison d'être.

SCIL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

* Le loyer pour un logement de 3 pièces (79m²) au Chemin de Maillefer 101 à 125 à Lausanne s'élève par exemple à CHF 1'338.–